

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : . . . HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . HARbour 3679
Cérant : . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

Vol. XXIII — No 266
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA . . . \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE . . 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA . . . 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

Si nous choisissons les meilleurs hommes?

S'agit-il chez nous de nommer quelqu'un à un poste, si peu important soit-il, dans le domaine fédéral ou provincial? La politique entre tout de suite en jeu. Le régime est-il rouge? Il faut un rouge. Le gouvernement est-il bleu? Il faut un bleu. Tant mieux si le candidat choisi est compétent. Et s'il ne l'est guère, cela ne fait rien. On le nomme. Les bleus, s'ils l'ont choisi, sont satisfaits. N'ont-ils pas placé un ami? Les rouges aussi, s'il s'agit d'un des leurs et nommé par eux. L'autre parti grogne? Qu'il grogne. Qui est-ce qui a le gouvernement? L'intérêt public, là-dedans? L'intérêt public? Qu'est-ce que cela, au juste? L'essentiel, n'est-ce pas que le parti place ses gens? Le secondaire, n'est-ce pas que le public soit bien servi, la chose publique, protégée? Si les bleus reprochent aux rouges tel ou tel choix, ceux-ci répondent: "Et l'entel que vous avez nommé, parlez-en donc!" C'est l'argument, si fréquent en politique, du *Tu quoque*. Le silence se fait vite, car chacun se sent faulx. Et le contribuable? Il paie et ne doit rien dire. Le gouvernement pense pour lui, choisit pour lui.

Ces nominations dues à l'esprit de parti, dictées par l'intérêt du parti, elles abondent dans presque tous les domaines. Parfois il arrive qu'un gouvernement aille choisir un homme bien apte à remplir un poste ou une fonction et l'y nomme en vitesse, sans consulter les amis pour savoir comment ils considéreront ce choix. Qu'arrive-t-il? Si l'homme ainsi nommé n'est pas tout à fait du parti, à plus forte raison si ce n'est pas un homme du parti, le mécontentement est visible, il éclate même parfois en public. "Pourquoi n'avoir pas plutôt nommé l'entel?" C'est un ami du parti, lui, un fidèle. Tandis que Chose, on ne sait au juste ce qu'il est; il a des parents haut placés chez les ennemis, il a bon nombre d'amis chez eux, il n'a jamais donné de gages au gouvernement, il n'a jamais fait d'élections. Il n'est pas sûr. Il est sur la clôture. Mauvaise nomination! Voilà ce qui se dit, pas très fort, si le nouveau titulaire est compétent et s'impose tout à fait, ce qui se chuchote entre amis. Cela se répand, cela perce. Et l'on saisit alors sur le vif comme les soucis étroits de la politique ont tôt fait de mettre des œillères à des gens par ailleurs intelligents. Ils admettent la compétence. Mais l'homme choisi a une tare: il n'est pas du parti. Comme si cela était essentiel. Ainsi naissent contre des ministres trop rares, audacieux au point de passer outre, parfois, aux exigences du patronage, des griefs d'autant plus tenaces que ces hommes ont prétendu d'abord servir, qu'ils ont même servi la cause publique.

L'on pourrait citer cent, mille exemples de nominations bloquées ou imposées par la basse politique. Il y a des cas typiques. Il n'y a pas vingt ans, un ministre pensa de nommer un avocat dont les sympathies politiques allaient au parti ministériel, — il les avait même manifestées en public assez nettement, — mais qui avait l'effroyable défaut de garder sa liberté d'esprit, de ne pas vouloir laisser penser pour lui ses chefs. Il aurait fait un excellent magistrat. Et ce choix eût aidé à en faire oublier tel autre, imposé quelques mois plus tôt par une amitié outre mesure complaisante. La nouvelle s'ébruita. On allait voir! Un député remuant s'entremet, réunit une vingtaine de ses collègues, leur fit la langue. Comment? L'entel allait être choisi? Mais ce n'était pas un pur, un intégral! Le ministre le saurait. Il le sut et plaça. L'avocat qui osait penser par lui-même n'eut pas ce que, du reste, il n'avait pas sollicité. Depuis, le député qui amena ses collègues à reçu sa récompense du parti, à cause de son zèle et de ses états de services. C'était, lui, un pur, un total, un absolu. On ne se demandait pas, lorsqu'on le hissa où il voulait aller, s'il valait moins ou plus que tel autre candidat. Il valait moins; or c'est lui que le parti désigna, la main un peu forcée.

Sous un régime antérieur, il s'agit un jour de nommer l'un des nôtres, et seul de sa langue, dans une commission importante. On prit le plus apte à remplir le poste? Non. On y mit un homme que l'on ne tenait plus à garder dans la politique active, ou il n'avait jamais brillé. Ce qu'il fit à son nouvel emploi? Il fit nombre seulement. Et tandis qu'on aurait pu, qu'on aurait dû désigner à ce poste d'importance réelle un homme de caractère et de poigne, tout à fait compétent, surtout parce qu'il était de la minorité et qu'il serait isolé, — en ces circonstances il faut qu'un homme en vaille deux, — l'on nomma ce politicien pour toutes sortes de mauvaises raisons. Il aurait fallu un calculateur; ce fut un danseur...

Par contre, il n'y a pas des années, le gouvernement du temps désigna pour remplir des fonctions temporaires un homme de premier plan, maître de soi, apte à s'assimiler à fond les éléments les plus complexes du problème fort épineux mis à l'étude. Il n'était pas du parti. Celui-ci avait peut-être quelcun capable de faire presque aussi bien, mais assurément pas mieux que lui. L'on a, depuis, dans les cercles intimes du parti, critiqué maintes fois cette décision trop hâtive, dit-on. Le chef du gouvernement avait pourtant, ce jour-là, fait un des choix les plus judicieux de sa carrière. Mais il avait manqué au code du parti.

Ce code, — dont l'un des articles essentiels, c'est que toutes les places doivent aller aux amis, tous l'admettront à la rigueur, pourvu que les amis soient compétents. Et l'on a vu de récentes nominations au sujet de quoi le gouvernement a reçu des félicitations unanimes, parce que leur valeur professionnelle imposa des hommes par ailleurs attachés au parti, mais aux premiers rangs de leur état, — ce code, quel mal il nous a fait, à nous, de la minorité. Combien de fois, à cause de lui, n'a-t-on pas écarté des emplois publics des hommes aptes à les exercer dignement, pour y mettre des hommes tout à fait ordinaires, mais qui avaient de ces états de services qui priment tout; ainsi, ils s'étaient fait battre trois, quatre, cinq fois à des élections, ils avaient organisé des batailles électorales, tenu la caisse, prélevé des souscriptions, etc... Cela ne les désignait-il pas à devenir d'importance, en vitesse?

Nous n'avons pas, nous, de la minorité, droit de nous faire représenter où que ce soit, et surtout aux places où la comparaison s'impose à cause du voisinage des deux grandes races du pays, par des hommes sans caractère, de connaissances superficielles, ou bornées, qui n'ont pas le goût du travail intense, non plus que de l'étude, des hommes qui, disons le mot, ne sortent pas d'une honnête médiocrité. Si l'on objecte que la majorité n'a pas que de très bons candidats, non plus que des hommes de premier ordre partout, ne discutons pas. Admettons, reconnaissons que telle est la vérité. Mais la minorité, qui n'a dans tel ou tel corps, dans tel ou tel petit groupe, qu'un représentant, — si elle l'obtient après avoir insisté pour l'avoir, — a le devoir impérieux de choisir un homme bien au-dessus de l'ordinaire moyenne. Or, trop souvent, le souci de la récompense politique à donner, d'un ami nécessaire à caser, d'un généreux de sorte spéciale à écarter et que l'on ne peut laisser tomber net, dicte des choix regrettables, ou l'infériorité de notre candidat éclate aux yeux les moins préjugés, au jugement des gens les plus bienveillants, mais d'esprit pondéré. Qu'y gagnons-nous, sauf à nous déprécier davantage auprès de la majorité ou de ses représentants?

Pourquoi passons-nous pour n'avoir guère d'apti-

tude aux affaires, à l'administration, à la finance, aux chemins de fer? Entre autres raisons parce que les trois quarts et demi des gens que nous avons pour nous représenter dans des commissions mixtes, nos hommes publics les ont choisis sans se préoccuper de leurs qualités, de leur préparation initiale, de leurs facultés d'adaptation. C'étaient de "bons garçons", — nous sommes peut-être la race où il y a le plus de "bons garçons" et cela nous tue, — de bons bleus ou de bons rouges, selon le cas; ils avaient grand besoin de la place. Oui, — mais la place n'avait aucun besoin d'eux. La chose publique non plus. Et l'on nous a jugés en bloc par ces zéros plus ou moins décoratifs. Ils étaient nuls? On a cru que toute notre race est à leur échelle. Nos hommes publics ont continué, d'une nomination à l'autre, d'en agir souvent ainsi et les autres, de nous juger ainsi. Qui miera que ce soit là l'exacte vérité, sans l'ombre d'exagération? Si nous en souffrons, ne le devons-nous pas à l'intolérable permanence d'un esprit de parti obstiné à ne voir que ce qui est du parti et pour lequel tout ce qui n'est pas du parti n'existe pas?

Nous cherchons, nous voulons découvrir les causes profondes de la réputation d'infériorité que des gens de haute morgue nous ont faite un peu partout, dans un monde qui ne nous aime pas plus qu'il faut, nous le fait sentir peu poliment. Certes, l'indifférence de tant des nôtres au travail ardu, le dégoût de l'effort, la tendance généralement répandue à imputer aux autres les causes de nos fréquents insuccès, alors que souvent nous en sommes les premiers auteurs, — il est si commode de battre sa coulpe sur la poitrine d'autrui, — la rareté relative de compétences qui s'imposent, rareté dont nous souffrons et que nous pourrions guérir, tout cela n'est pas pour nous porter bien loin. Ce sont là néanmoins des obstacles à bout desquels nous viendrons, si nous savions vouloir. Mais le plus grave, le grand obstacle à notre avancement, en maintes circonstances, n'est-ce pas ce soi et ce détestable esprit selon lequel, pour ceux-ci, si vous n'êtes pas rouge, vous n'avez droit à rien, quoi que vous soyez contribuable et compétent, et pour ceux-là, vous n'existez pas, si vous n'êtes pas bleu? C'est un esprit proche parent de la bêtise. Infirmité d'esprit humiliante et dont une des conséquences, c'est qu'aux yeux de la majorité, nous ne sommes qu'une race d'enfants, de talent peut-être, mais des enfants brouillons, querelleurs, sans aptitude aux postes élevés, sauf des cas exceptionnels, et qu'il faut se garder de prendre au sérieux.

Entre nous, bien entre nous, la façon dont un trop grand nombre de nos hommes publics, qui devraient savoir mieux, entendent, comprennent, pratiquent la politique, ne justifie-t-elle pas en apparence ce jugement faux, dont nous fournissons nous-mêmes les maîtres éléments, puisque, à tant de hauts emplois que nous réclamons, à ceux que nous obtenons, nous ne nommons, souvent, que de petits, de tout petits hommes?

Georges PELLETIER

Gazette rimée

Pris et prix

De certaine phrase malicieuse
D'orateur d'exposition,
Permettez qu'au moins je souligne
L'étonnante aberration.

Du grand prix de littérature
Le jury, à son compte, aurait
Préféré vieillisse future
A jeunesse au plus que parfait;

Les juges, — acceptant ce thème —
Se trouvaient fort embarrassés
Ayant à rompre ce dilemme:
Ou l'avenir, ou le passé.

Alors, mais pourquoi pas la pomme
Aux bards dans les cinquante ans,
Chronologiquement, en somme,
Qui représentent le Présent?

Pourquoi pas, d'un vote unanime,
Faisant preuve d'esprit retors
Se retrancher dans la maxime
Que les absents ont toujours tort?

Et — Honni soit qui mal y pense! —
Lancer comme un coup de canon:
"Age mûr, notre récompense
C'est à vous que nous la donnons."

"Poète qui des patriarches
Sans avoir parlé le chemin
Incarnes le talent en marche:
Productions d'hier et demain."

PIERRE PONCE

St-Côme, 17 novembre 1932.

Bloc-notes

"Par pitié..."

Sur huit colonnes, en tête de sa première page, le *Saint-Laurent*, hebdomadaire de la Rivière-du-Loup, jette cette plainte: *Par pitié, M. Taschereau, payez vos dettes.* Il s'agit, bien entendu, des dettes du gouvernement dont M. Taschereau est le chef; car, de ses dettes privées, le premier ministre prend sûrement un meilleur et plus rapide soin que des dettes officielles.

La plainte du *Saint-Laurent* vise en particulier le cas des gens du rang Saint-Pierre, à Saint-Hubert. "Pendant ce temps (le temps du banquet de Sainte-Martine), dit le *Saint-Laurent*, dans le rang de St-Pierre, à St-Hubert, on guettait avec anxiété le passage de toute voiture inconnue. Car c'est l'époque des échéances d'automne et il n'y a rien dans la maison pour les rencontrer. Et qui sait si ce n'est pas la venue de l'huissier avec le bref de sommation dont on est menacé."

"Pourtant, en dépit de la crise, tout ne s'annonçait pas trop mal dans le cours de l'été. Le gouvernement avait bien voulu faire entreprendre des travaux de voirie dans la route du rang. Chacun, à la sueur de son front, s'y était accablé une petite réserve qui lui permettait de solder, à l'automne, ses dettes les plus criardes, en attendant les jours meilleurs. Mais l'automne est venue, et d'argent point. Inutile de se trainer chez les fournisseurs et les banquiers: bons et pions n'ont plus cours. Il y a déjà trop en souffrance. Tout ce qu'on recolt, ce sont des menaces de poursuite de la part de créanciers

eux-mêmes aux abois."

Et relevant les paroles où les ministres conseillent aux gens de ne pas trop compter sur le gouvernement, le *Saint-Laurent* ajoute: *Le conseil, bien que tardif, a du bon et nous entrainera avec plaisir dans le mouvement. Seulement, de grâce, aidez-nous en cessant de tenir la population à vos crochets. Payez-lui au moins ce que vous lui devez pour que, débarrassée de ses liens, elle puisse reprendre confiance en elle-même avant de s'aventurer sur une mer nouvelle.*

Et spécialement, par pitié pour la population du rang Saint-Pierre qui nous a demandé d'intercéder pour elle, payez donc vos dettes. M. Taschereau, n'attendez pas que leurs effets soient mis sur le carreau... ou plutôt sur le banc de neige, car nous constatons que la terre blanche! au moment où nous écrivons ces lignes. Et, pour votre sécurité, ainsi faites dans toute la province. N'oubliez mie que, poussés à bout, Gens qui larmoient deviennent gens qui foudroient!

La voix de l'U. C. C.

L'Union catholique des Cultivateurs s'exprime, et cela se comprend, sur un autre ton que le *Saint-Laurent*. L'Union est un corps important, dont les membres appartiennent à tous les partis et qui a toutes les bonnes raisons du monde de ne point paraître se poser en adversaire du gouvernement.

Or, au congrès de Québec, les délégués ont tout de même cru devoir formuler le double vœu

1. Que le ministère de la Colonisation soit prié de payer IMMEDIATEMENT après inspection et rapport les primes de défrichement et labours...

2. Que, d'autre part, demande soit faite au gouvernement pour qu'il paie, SANS RETARD, les cotisations dues aux sociétés d'agriculture, cercles agricoles, primes aux colons et pour tous autres travaux.

Faites la différence des circonstances: vous verrez qu'au fond, à raison de son caractère de généralité, la plainte est plus grave, plus émouvante même que celle du *Saint-Laurent*.

O. H.

Bribes de grammaire

"Processions d'épithètes"

Mutilons aujourd'hui notre première affiche. Il s'agit d'un placard qui a dû scandaliser, ces jours derniers, les citoyens patriotes de cette province. Voici le texte: "Bureau d'inscription sur les listes électorales provinciales." Tous ont vu ces mots, mais tous n'ont peut-être pas vu la faute. Grossissons-la: les listes électorales provinciales officielles. Question d'harmonie? Certes, mais ce n'est pas tout. Le français abhorre l'accumulation d'épithètes disparates sur le dos d'un substantif, si je puis m'exprimer ainsi. Dites sans crainte école primaire supérieure, parce que les adjectifs expriment des caractéristiques de même genre et forment, avec le nom, un tout

homogène. Dites aussi, comme Saint-Simon, "une éloquence naturelle, douce, fleurie", avec des virgules et de la suite dans les idées, tant il est vrai que la langue révèle la marche de la pensée.

L'abus de l'adjectif conduit à toutes sortes de lourdeurs et d'obscurités. Les manuels les plus élémentaires enseignent que le français est la langue du substantif, et il semble qu'on doit même préférer l'histoire de la littérature à l'histoire littéraire.

Pour le moment, n'exigeons pas trop. Les malins pourraient nous taxer de rigorisme et, par un raffinement de cruauté, faire suivre leur accusation d'un chapelet d'adjectifs...

Rétrospective

Un lecteur m'a reproché, il y a bien deux ans, l'emploi du mot *rétrospective* comme substantif.

Infortuné lecteur! S'il m'écrivait à nouveau, il se dirait, à coup sûr, antérieur de recevoir une réponse... En vérité, je ne saurais l'en reprendre, car je ne doute pas que l'impatience, prolongée pendant deux ans, ne devienne de l'anxiété. Qui sait? Ce monsieur attendait peut-être ma permission pour faire usage du néologisme qu'il m'avait prié (si gentiment!) de justifier. En ce cas, il a dû souffrir bien cruellement et me souhaiter mille malheurs.

Ses vœux n'ont pas été inutiles car j'ai souffert, moi aussi, de ne pouvoir observer les règles de la politesse envers cet ami de la langue française. J'avais perdu son adresse et, comme lui, j'attendais. O justice immanente!

Je proteste donc de ma bonne foi, qui ne manquera pas d'édifier, au même point que mon sentiment sur *rétrospective*, les lecteurs de cette chronique.

Que penser du néologisme en question? Vous comprendrez sans doute que, pour ma part, je le trouve fort acceptable.

L'histoire de la langue offre une infinité d'exemples du même genre, et les rhéteurs n'ont jamais pu enrayer la tendance générale, souvent abusive (M. Brunot l'avoue, ce qui n'est pas peu dire), à donner à l'adjectif la valeur du substantif. Citons: *le relatif, le propre, l'apérif, l'automobile, la négative*, etc.

Aujourd'hui, cet usage est particulièrement en honneur dans la langue des sciences et dans celle des arts. C'est cette dernière, je crois, qui a lancé le substantif *rétrospective*.

Le mot paraît bien utile, surtout en ce qui touche le théâtre, qui possède déjà *revue* dans un sens très particulier. En remplacement *revue* *rétrospective* par *rétrospective* tout court, la critique dramatique évite l'ambiguïté. La précision n'est pas si ennemie de la concision...

Quoi qu'il en soit, retenons deux règles générales:

1. — Le français tend à créer des substantifs, de préférence à toute autre espèce de mots. *Solutionner*, *impressionner*, *émotionner*, *excursionner* méritent la mort.

2. — Le néologisme doit satisfaire un besoin réel, instinctif, et non pas un goût dépravé pour le pédantisme.

Jean-Marie LAURENCE

Les livres

"Aux marches de l'Europe"

Par Jean Bruchési

La plupart des gens qui ont étudié l'histoire et la géographie dans les manuels d'avant-guerre doivent être un peu perdus lorsqu'ils jettent un coup d'oeil sur la carte de l'Europe remaniée de fond en comble par les traités de 1919 ou lorsque les journaux passent leur parler de ce qui se passe dans les Etats nouveaux créés à la suite du conflit de 1914. Le public devrait donc accueillir avec faveur les ouvrages qui peuvent le renseigner sur des pays qui lui sont à peu près inconnus. Et l'intérêt devrait s'accroître lorsque le volume est de la plume de l'un des nôtres — c'est le cas d'*Aux marches de l'Europe* — M. Jean Bruchési, professeur d'histoire générale et de politique à l'Université de Montréal.

M. Bruchési a visité, il y a environ trois ans, les pays dont il nous parle. Il ne nous dit pas à quelle occasion ni dans quelles circonstances, s'il nous entretient avec quelcun de complaisance des personnages illustres qu'il a eus l'occasion de rencontrer. A la lecture, nous avons cependant l'impression qu'il a voyagé avec quelque mission officielle ou quelque excursion de journaliste, tant l'itinéraire est bien organisé et tant l'auteur parle avec bienveillance des gouvernements des différents Etats qu'il a visités. Si la supposition est exacte, cette mission ne pouvait être qu'une mission française, car l'auteur ne manque jamais une occasion de parler de l'influence de la France chez ces différents peuples.

Il ne faudrait pas s'imaginer que le livre de M. Bruchési est un simple récit de voyage. Sans doute, l'auteur décrit les villes par où il est passé et les monuments qu'il a vus, il note quelques rares incidents de voyage ainsi que les impressions recueillies par la fenêtre du wagon qui le promène à travers l'Europe. Mais ces notes de voyage ne sont que le cadre qui lui permet de faire entrer dans son livre des notes historiques et des renseignements sur la culture, la situation économique, les

(Suite à la page deux)

NOS ENQUETES

A la prison des femmes, rue Fullum

L'Asile Sainte-Darrie—Détenues, protégées, salles de couture, ateliers, etc. — Visite des services — L'atmosphère de la maison — A la chapelle — L'oeuvre des Soeurs du Bon Pasteur

(Par Jean-Louis DUSSAULT)

Drrrring... Drrrring... Un bruit de pas, puis un cliquetis de clés qu'on agite et la grande porte percée d'un guichet muni de barreaux de fer tourne sur ses gonds.

Serait-il possible de voir la révérende Mère Supérieure?

— Adressez-vous au parloir, au fond de cette cour", répond le gardien.

Je suis dans l'Asile Sainte-Darrie qu'on appelle communément "la prison des femmes". Le parloir où je pénètre sans sonner ressemble assez à tous les parloirs de communautés cloîtrées. Des grilles de fer séparent les visiteurs de celles qu'ils visitent, de grandes grilles à petits carreaux s'appuyant sur une balustrade haute de trois pieds.

La Soeur Tournière s'avance et je lui expose le but de ma visite. J'attends pendant qu'elle s'en va prévenir la supérieure.

"Vous voulez visiter notre institution? demandez-le. Nous vous rejoignons en haut."

"L'Asile Sainte-Darrie, m'explique la Supérieure, est construit en forme de croix. Après être entré, si vous avancez jusqu'en centre, vous aurez à votre droite la prison des femmes, à gauche la Communauté et tout droit devant vous la maison Sainte-Hélène pour les protégées."

"Nous sommes présentement dans la prison des femmes."

J'aperçois deux prisonnières, facilement reconnaissables à leur costume bleu rayé blanc, qui sortent d'un cabanon des tapis tressés. Une vieille, très vieille religieuse est avec elles.

"Vous avez quel âge, ma mère? lui demande la Supérieure.

— Quarante-vingt-un ans bientôt.

— Et depuis combien d'années êtes-vous ici?

— Cinquante-six ans."

Lorsqu'on songe à ce que représentent soixante-deux années de réclusion dans une maison où se suc-

cèdent les malheureuses qui ont failli et qu'il s'agit d'aider à se relever, on réalise un peu la somme de dévouement et d'abnégation qu'il faut avoir pour consentir, même à Dieu, un tel sacrifice.

— "Et ces tapis?"

C'est moi qui interroge la Supérieure.

— "Ces tapis sont pour les missions de Mgr Turquetil, là-bas, dans le nord. Les missionnaires se plaignent du froid, lorsqu'ils disent leur messe, dans les cabanes qui leur servent d'église. Ces tapis qu'on leur envoie, ils les mettent sur les marches de l'autel afin de n'avoir pas trop froid aux pieds. On leur en envoie plusieurs, comme ceux-là, chaque année."

Un peu plus loin, c'est une classe où se tiennent une trentaine de détenues de tous les âges. Assises, elles ont chacune une petite boîte de bois sur les genoux. Cette boîte contient des épingles qu'elles enfilent sur des cartes en carton.

A la vue de la Supérieure qui entre, toutes se lèvent et saluent en déposant leur boîte sur leur chaise. La Mère Supérieure s'avance vers la Supérieure qui lui pose, à mon intention, je le comprends bien, quelques questions.

— "Elles sont sages, vos élèves, mère?"

— "Oui, ma mère, toujours très sages, vous le savez bien."

— "Vous n'en avez pas beaucoup aujourd'hui? Y a-t-il des malades?"

— "Quelques-unes, ma mère, qui se préparent, au dortoir, pour la visite du médecin. Les autres sont occupées ailleurs."

On a l'impression d'être dans une école. La grande salle ressemble à une classe. La surveillante est assise à une tribune pendant que les détenues travaillent en silence. La Mère Supérieure s'approche d'une détenue, un enfant blonde qui n'a pas plus de dix-huit ans, et me fait voir la boîte de bois.

(Suite à la page 6)

A la mémoire d'Albert Lozeau

Texte de la causerie prononcée hier soir, à la radio, par M. l'abbé Joseph-Marie Melançon

Nous avons le plaisir de reproduire le texte de la causerie faite hier soir, à l'heure provinciale, par Albert Lozeau, par l'un de ses meilleurs amis, qui est lui-même un poète très distingué, l'auteur applaudi d'*Avec Ma Vie*, M. l'abbé Joseph-Marie Melançon.

Albert Lozeau naquit à Montréal, le 28 juin 1878; il y mourut le 24 mars 1924. Sa vie se raconte en peu de mots.

Victime d'un accident congénital, c'est d'abord un enfant malade qui suit à grand-peine les classes primaires de l'Académie Saint-Jean-Baptiste. A quinze ans, il est loin d'avoir terminé, quand la première attaque d'une maladie de l'épine dorsale le cloue au lit, durant six mois.

Pour tromper l'ennui de sa convalescence, il ne trouve rien de mieux que la lecture. Il lit des journaux entières, dévorant sans aucun choix, tous les écrits qui lui tombent sous la main. Ce sont, en majeure partie, des romans d'aventure, à dix sous.

Remis sur pieds, il ne peut fréquenter l'école que par intervalles. L'état précaire de sa santé ne lui permet rien de plus. Mais il a maintenant la passion du livre. Il supplée aux lacunes de son enseignement par des études personnelles, et s'instruit seul.

A dix-huit ans, sa maladie le reprend. Deux longues années, il endure des tortures atroces, obligé de garder constamment la même position, le front sur un oreiller, les jambes pliées sous le corps, le dos en charpie. Depuis longtemps, les médecins ont perdu l'espoir de le sauver et de l'hôpital où les traitements les plus divers furent sans effet, on le renvoie chez lui, pour qu'il puisse expirer parmi les siens.

Contre toute attente, il guérit! Cependant, une ankylose s'est produite. Elle le condamne à demeurer désormais couché, aucune autre attitude n'étant possible.

C'est un triste sort qu'une perspective de réclusion et d'immobilité pour la vie! Aussi, des amis dévoués, des anciens condisciples, sympathiques à son malheur, viennent-ils, chaque semaine, distraire sa solitude.

Quelques-uns sont amateurs de littérature. Ils lui font part de leurs idées, de leurs projets; lui prêtent des manuels, lui laissent les revues qu'ils ont lues.

A cette époque, un grand renouveau se manifestait dans les lettres, en notre ville. "L'Ecole Littéraire" battait son plein. De nombreux leu-

nes gens ne rêvaient que rimes sonores et poèmes immortels. Lozeau s'éprend aussi de poésie. Il sent, dans son âme d'infirmes, quelque chose vibrer qui pourrait bien être la corde d'une lyre. Il se met à piocher des traités de prosodie, demande conseil à ceux qui, plus fortunés, ont l'avantage de l'enseignement classique; et il risque ses premières strophes.

On a disposé au-dessus de sa couche un appareil surmonté d'une tablette perpendiculaire qui lui sert de pupitre. Et c'est ainsi que, sur le dos, il écrit au crayon — l'encre tenant mal la plume en semblable posture — de petits poèmes qu'il envoie de son mieux, et dont il a le désir d'augmenter le nombre, avec le temps, jusqu'à former un volume.

Après neuf ans de cette vie horizontale, un chirurgien de grand cœur et de haut mérite, s'offre à tenter sur lui deux opérations et réussit à le mettre sur son séant. Le reste de ses jours se passe dans une chaise roulante.

La publication, en 1907, de *L'Amé Solitaire*, le premier livre d'Albert Lozeau, fit sensation. Ce recueil de 225 pages révélait à la littérature canadienne un poète qui, ayant pris son propre cœur pour thème, analysait sincèrement et, dans une langue fluide, digne presque, livrait au public les sentiments intimes d'une âme toute en délicatesse et en nuances.

La critique se montra très élogieuse. Charles ab der Halden signalait le jeune écrivain aux lecteurs de la *Revue d'Europe* en des termes pleins d'admiration. "Il allait jusqu'à dire: 'Si l'on nous demandait le nom du plus grand poète canadien d'aujourd'hui et surtout de demain, nous répondrions sans hésiter: Albert Lozeau.'"

Toutefois, *L'Amé Solitaire* était un ouvrage de début. L'oeuvre d'un commencement n'est jamais sans défauts; et les mêmes censeurs qui lui prodiguaient les louanges, ne

(Suite à la page 6)

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies; paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphonez HARbour 1241.

LES LIVRES

(Suite de la 1ère page)

mœurs et les problèmes des différents peuples. En traversant par exemple les plaines de la Moldavie, il évoquera le souvenir de Trajan et de toutes les races qui sont passées par là et qui ont contribué à former la Roumanie.

Le livre que M. Bruchési a consacré à la Pologne, et à la Roumanie, et à la Bulgarie, et à la Yougoslavie, un peu aussi à l'Autriche et à la Hongrie, est complet. Il n'omet rien de ce qui peut nous aider à comprendre ces pays et plus particulièrement leur évolution de ces dernières années. Mais il est imparfait. Nous aurions aimé connaître les réactions du Canadien qui se trouve en face des civilisations de l'Europe orientale, si différentes de la nôtre. Nous aurions aimé voir étudié de façon plus fouillée certaines questions qui nous intéressent plus particulièrement.

M. Bruchési a consacré un bon nombre de pages à la question des minorités, qui est une question brûlante dans tous ces pays. Les races sont nombreuses et tellement mélangées qu'il est presque impossible de s'y reconnaître. Il semble qu'il aurait pu établir plus de comparaisons entre notre situation au Canada français et celle de ces pays où la question de langue se pose de façon constante. Il semble qu'il aurait été possible aussi de dégager d'utiles leçons pour nous de l'expérience de ces nations qui ont conservé leur langue et leurs traditions pendant de longs siècles de persécution.

En parlant quelque part du port de Dantzig, M. Bruchési dit, en passant, quelques mots de l'immigration des Polonais au Canada. Pour quoi ne pas avoir consacré plus de temps et d'espace à cette question de l'immigration? De quelle province de la Pologne ou de la Hongrie sont les immigrants qui nous viennent? Quel est leur état social, quelles sont les raisons qui les ont poussés à s'expatrier? Dans quelles circonstances se fait la-bas le recrutement des immigrants? Autant de renseignements qui nous aideraient à comprendre les nouveaux venus que nous sommes appelés à côtoyer dans nos rues de Montréal.

Pour ce qui est de la forme, le livre est écrit en une langue claire et soignée, mais qui manque de relief. Les descriptions sont plus exactes que pittoresques. Les meilleurs morceaux sont probablement les tableaux d'histoire qui font revivre toutes les générations d'un peuple en quelques pages. Autant de renseignements qui nous aideraient à comprendre les nouveaux venus que nous sommes appelés à côtoyer dans nos rues de Montréal.

Pierre VIGANT
(Editions Albert Lévêque, Montréal) En vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. Prix: \$1.00.

A Notre-Dame, lundi

Les funérailles de Madame Joseph Vézina (née Julie Monarque) auront lieu à huit heures et demie, lundi matin, le 21, en l'église Notre-Dame.

Décès

VERSAILLES — A Montréal, le 18 novembre 1932, est décédée Madame Joseph Versailles, née Julie Monarque. Les funérailles auront lieu à huit heures et demie, lundi matin, le 21, en l'église Notre-Dame. Le service sera célébré à 8 h. 30. Enterrer à la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BEAUDRY — A Montréal, le 17, à 83 ans, Josephine Chabrand, épouse de feu Alfred Beaudry.
BESSE — A Sherbrooke, le 17, à 4 ans, Marguerite Besse.
BOURQUE — A Lachine, le 17, à 35 ans, Berthe Dallaire, épouse de Rosario Bourque.
CHEVALIER — A Valleyfield, le 17, à 82 ans, Hyacinthe Chevalier, époux de feu Henri Chevalier.
DAGENAIS — A Montréal, le 17, à 75 ans, Rose de Lima Gagnon, épouse de Fabien Dagenais.
DEHAES — A Montréal, le 18, à 49 ans, Marceline Depaillon, épouse de Guillaume Dehaes.
DEZIEL — A Verdun, le 16, à 65 ans, Cordélie Bacon, épouse d'Alfred Deziel.
DUBVAL — A Montréal, le 17, à 83 ans, Julie Rodier, épouse de Gracien Dubval.
FRANCOEUR — A Ville-Édouard, le 17, à 70 ans, Mme veuve Noël Francoeur, née Josephine Laviolette.
LAFAILLE — A Montréal, le 17, à 78 ans, Camille Lafaille, époux de feu Pélagie Péladeau dit Péladeau.
LALONDE — A Verdun, le 17, à 42 ans, Eugène Lalonde, époux de Gracienne Blain.
LENTRE — A Montréal, le 17, à 63 ans, Florida Lentre dit Marsolais.
MARAS — A Montréal, le 18, à 25 ans, Mme Constantin Maras, née Adrienne Milne.
PAYER — A Montréal, le 9, à 73 ans, Dame veuve Antoine Payer.
PERODÉAU — A Montréal, le 18, à 81 ans, Narcisse Perodéau.
ROBILLARD — A Montréal, le 17, à 76 ans, Olivier Robillard, époux de Céline Ratelle.

Geo. Vandellac Limitée

Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
Tél. Belair 1717

Tél. Wtlbank 7119-7110

Société Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST

LA Compagnie d'Assurance Funéraire

URGEL BOURGIE, LIMITEE

Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000.00

ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES

Tous en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec, le 22 décembre 1916.

Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public, SERVICE JOUR ET NUIT.

Tél. Plateau 7-9-11

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE FRAIS FUNÉRAIRES

JOS. JEANHOTTE, Président, L.-E. COUVERTS, Secrétaire-Général

RUE SAINT-ÉTIENNE, 302 EST

Demandez notre Prospectus

Nos entrevues

L'Association canadienne-française des Aveugles

L'Association canadienne-française des Aveugles Inc., tiendra du 28 novembre au 3 décembre une exposition à la salle Saint-Jean, 7035 rue St-Dominique. Le public aura l'occasion de voir travailler des aveugles de cette association, car on installera des machines dans la salle de l'exposition. On pourra aussi se rendre compte de la qualité des produits qui sont fabriqués à l'atelier de la rue Beau-bien.

Pour que les gens sachent mieux à quoi s'en tenir, nous avons jugé utile de donner avant l'exposition quelques détails sur cette institution. M. J.-V. Allard, président, administrateur et gérant de l'organisation, nous a accordé une entrevue et nous avons visité l'intéressant atelier. M. Allard est lui-même aveugle et par conséquent bien au courant de tous les problèmes sociaux que pose la cécité.

Le but de l'Association, nous a dit M. Allard, est l'amélioration du sort des aveugles en leur fournissant le moyen de gagner leur vie par le travail. Et pour atteindre ce but nous avons voulu donner aux aveugles un atelier spécialement aménagé pour eux. Ici tout l'outillage est aménagé et proportionné à la capacité de travail de l'aveugle.

L'aveugle a la fierté de gagner sa vie par son travail. M. Allard ne prise pas beaucoup le système qui consiste à faire vendre par des aveugles des objets fabriqués par des voyants. L'on veut, dit-il, nous exhiber pour attirer la sympathie du public; c'est facile de provoquer la sympathie avec notre infirmité, et il suffit de tendre la main; mais nous sommes plus fiers que cela, et ce que nous demandons au public c'est une autre marque de sympathie, de bienveillance: c'est que, prix pour prix et à qualité égale, il nous donne la préférence sur les voyants qui fabriquent des produits similaires aux nôtres. L'aveugle veut se suffire à lui-même mais son champ d'action est limité; c'est pourquoi même s'il a le cœur, lorsqu'il vend un produit, de donner une bonne marchandise en retour de l'argent qu'il reçoit, il a besoin de la bienveillance du public.

Nous avons visité l'atelier, situé au 909 rue Beaubien est; 90 personnes y travaillent: une quarantaine d'aveugles, autant de demi-voies, et une dizaine de voyants. Ces derniers sont surtout des petits garçons qui servent les aveugles et leur tiennent lieu d'yeux en quelque sorte. A part ces aides indispensables, aucun ouvrier n'est admis à travailler dans cet atelier sans un certificat du médecin de l'Association attestant qu'il ne voit pas assez bien pour travailler ailleurs.

Tout ce qui entre dans la caisse de l'Association va à des aveugles pour ainsi dire. La direction est assurée par des aveugles, et à part les aides dont nous avons parlé plus haut, il n'y a dans cette organisation que trois ou quatre voyants dont un comptable et une sténographe. Les salaires sont payés selon le travail accompli, mais on tient compte aussi des besoins, et un père de famille qui fournit un travail inférieur à celui d'un célibataire reçoit quand même un salaire supérieur. Cela crée à la fin de l'année un déficit qui est comblé par des souscriptions. M. Allard est très heureux de proclamer que l'œuvre de l'Association démontre que l'aveugle peut administrer lui-même ses affaires et celles des autres.

Modestement fondée, il y a six ans, avec un petit atelier rue Papineau, l'Association a vite grandi. Au début, M. Allard n'avait sous ses ordres que trois personnes, et aujourd'hui voici en gros la production quotidienne de l'atelier: 100 douzaines de balais ordinaires, 20 douzaines de balais de fibre, 50 douzaines de balais pour le linge et de balais-jouets (qui sont fabriqués sur les mêmes métiers), 50 douzaines de vadrouilles à laver, 12 douzaines de vadrouilles à polir, 25 à 30 matelas, quatre ou cinq douzaines de balais de rue, puis le rempaillage des chaises, le rembourrage des meubles, les ouvrages de fantaisie en jonc: cabarets, lampes électriques, paniers de bureau, paniers à couture, etc. Il va de soi que tous ces produits sont examinés avant de partir de l'atelier.

Cette production assez considérable classe l'Association comme la plus grande organisation du genre au Canada au point de vue travail, nous dit M. Allard. Ces produits sont vendus par des aveugles,

à Montréal, dans la province de Québec, l'est de l'Ontario et l'ouest du Nouveau-Brunswick. Seulement dans les Cantons de l'est, par exemple, l'Association vend pour \$1,000 à \$1,200 par semaine.

M. Allard nous a assuré que l'Association ne vend aucun produit fabriqué par des voyants; elle achète de Nazareth pour les revendre certaines sortes de brosses qu'elle ne fabrique pas elle-même. L'Association recrute ses ouvriers à Nazareth. Elle s'intéresse évidemment à tout ce qui concerne les aveugles. Ainsi elle a obtenu des autorités municipales des licences gratuites pour les aveugles qui vendent à domicile. A propos de ces vendeurs, M. Allard nous dit que 80 pour cent des aveugles sont des accidentés.

Avec les progrès de la médecine, les aveugles de naissance sont plus rares qu'autrefois. La majorité des aveugles le sont devenus après l'âge de 15 ans. Cela pose un problème. Ceux qui perdent la vue à un âge assez avancé n'ont pas la dextérité suffisante pour travailler. Rendu à vingt ans, on a beaucoup de difficulté à développer le toucher de quelqu'un qui ne l'a pas développé étant jeune. Un aveugle qui, avant son accident, exerçait un métier manuel, peut travailler, mais celui qui faisait un travail de bureau le peut difficilement. Ceux-là, on en fait des vendeurs lorsqu'ils ont les aptitudes voulues. Ajoutons, enfin, que selon M. Allard, il y a autant de demi-voies que d'aveugles.

A la fin de cette année M. Allard pourra donner des statistiques précises sur la fabrication et la vente des produits, sur les finances de l'Association, ainsi que sur ses autres activités en faveur des aveugles. Jusqu'ici on était allé au super, mais depuis le 1er janvier dernier l'Association se paie le luxe de faire des statistiques, qui ne manquent pas d'être fort intéressantes.

M. Pabbé G.-H. Dugal, que nous avons eu le plaisir de rencontrer lors de notre visite de l'atelier, est aumônier de l'Association en même temps que chapelain de l'hospice Morin.

Paul SAURIOL

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Le trust de l'électricité

M. le Directeur,

Le Devoir,
La défaite de Hoover prend le caractère d'un désastre pour Wall Street et tous les capitaines de la finance. Les Américains connaissent enfin un chef qui, depuis longtemps, dénonçait particulièrement les abus du trust de l'électricité.

Depuis qu'il est gouverneur de l'Etat de New-York, M. Roosevelt fut souvent une cible sur laquelle le trust, aidé de sa presse stipendiée, lançait sarcasmes, injures et critiques acerbes. Durant la dernière campagne électorale, on l'a dépeint devant l'opinion publique comme un utopiste, un démagogue, un radical, une menace pour l'ordre.

La tricherie revient à son tour.

Aujourd'hui, le roi de l'électricité aux Etats-Unis, après avoir édifié un trust formidable au moyen de méthodes d'intimidation de chantage, de corruption, par l'achat des consciences, par des conférences mensongères, en étouffant la vérité à la faveur de tactiques adroites et malhonnêtes (comme son intervention vertement dénoncée lors de la conférence internationale de l'électricité à Berlin où il voulait empêcher l'ambassadeur américain, M. Sackett, d'éclairer le public sur le côté odieux du commerce de l'électricité), aujourd'hui, l'insulte, après avoir ruiné l'épargne de 600,000 actionnaires dans une faillite colossale, après avoir vu s'écrouler tout son échafaudage monumental construit sur l'iniquité comme sur du sable, subit, humilié et en disgrâce, un déclin de sa vie, la honte de l'incarcération dans une prison de la Grèce, à la demande de la Justice américaine. L'insulte souffre cette épreuve pendant que celui qui l'aurait voulu ridicule et anéanti devant l'opinion publique monte au plus haut poste d'honneur de son pays: la présidence des Etats-Unis.

Bien avant cette dernière campagne électorale, M. Roosevelt fut un courageux dénonciateur des tripotages de la finance, particulièrement dans les organisations des services de l'électricité. Le voilà maître de la situation, solidement ancré au pouvoir par des moyens qui ne nécessiteront aucune loi rétroactive pour sauver l'honneur de son pays. Puissant, déterminé, il se dresse devant un trust jadis arrogant et insulteur, gracieusement atteint aujourd'hui, dans son crédit, par la déconfiture complète de la plus gigantesque entreprise privée, l'Insull Utilities, et menacé de mort par un programme humanitaire qui s'apprête à lui barrer la route.

Telles qu'organisées, les utilités

publiques, M. Roosevelt l'avait compris, ne servaient qu'à satisfaire les intérêts de quelques ploutocrates et à pressurer la population; aussi s'est-il engagé, dans son programme, à harnacher les pouvoirs hydrauliques, propriété de l'Etat, et à en distribuer l'énergie à toutes les municipalités qui en feraient la demande. De plus, il a promis la promulgation d'une loi qui classera parmi les délits criminels toute propagande fautive sur les utilités publiques.

Combien différentes les idées de ce nouveau président de celles de nos dirigeants de cette province! Fasse le ciel que les puissances de l'argent n'entraient pas l'exécution de ce programme si rempli de compassion pour la foule des humbles et des faibles.

Chez nous, on ne voit l'intérêt de la communauté que dans le faïstisme, accordé au trust de l'électricité, rusé menteur, qui s'assure la protection des chefs politiques et l'appui d'une presse servile pour traiter le public avec une déstabilisation provocante. On n'a d'autres ressources pour défendre l'inique commerce de l'électricité que de répandre des faussetés, d'user des méthodes d'intimidation qui confirment ce que disait, en résumé, M. H. Renner, gérant de la ville de Woodward (Okla.): "Il est appert qu'il est difficile pour ces corporations d'utilités publiques de comprendre qu'il se trouve encore des hommes qui n'ont pas de prix et qui ne peuvent être achetés comme une autre marchandise. Quand on se heurte à des individus de cette espèce, on trouve d'autres moyens d'enrayer leurs efforts; la liste noire, puis une propagande instantanée contre leur habileté professionnelle et leur caractère."

Ce sont là les méthodes utilisées contre quiconque ose se dresser sur le chemin de ces cartels. A des citoyens qui réclament plus de justice pour la foule, on tente d'enlever leur gagne-pain, afin de les réduire à la famine et au silence.

Si vous avez "l'outrecuidance" de dénoncer les manœuvres de ces vampires — selon l'expression d'un journaliste distingué — collés au flanc de la société pour lui aspirer son sang au moment même où elle agonise, vous perdez vos droits à votre honneur et à votre réputation. La propriété, c'est ce qui leur appartient dans le domaine abstrait comme concret, peu leur importe le reste. Ils frustreront, sans merci, l'épargne; obéissent injustement des budgets de misère; mais, ne touchent pas à ces gens, ils se précipitent avec une activité frénétique dans le commerce, l'industrie, la politique, la presse, pour grossir leur magot pendant qu'autour d'eux se sèment des ruines sans nombre qui, bientôt, les entraîneront à leur tour, dans la débâcle qu'amorcent leurs stupides entêtements.

Faudrait-il que tout s'effondre dans une catastrophe générale pour que l'on comprenne que ces pontifes de la finance sont des hommes à courte vue, sans formation suffisante pour l'importance qu'on leur accorde dans la directive de nos questions nationales et économiques?

Qu'ils continuent de voyager la supériorité de l'entreprise privée "saturée" d'eau sur l'entreprise municipalisée ou étatisée dans le domaine de l'électricité; qu'ils ferment les yeux sur le désastre des compagnies d'Insull qui ont englouti plus d'épargnes qu'il n'en faudrait pour payer environ quatre fois tous les systèmes électriques du Canada réunis; qu'ils continuent de poser aux hommes de bonne volonté qui désirent l'entente et la coopération avec les conseils municipaux; qu'ils continuent d'accorder, aux périodes critiques pour eux, des entrevues inutiles et baroques où ils offrent des conditions irritantes pour le public, parce qu'incomplètes et inacceptables; qu'ils continuent leur lutte d'usure pour lasser les consommateurs dans leurs justes réclamations. Mais qu'ils ne foubient pas, — comme leur a fort bien dit un éminent avocat: "La question de l'électricité demeurera devant le public jusqu'à ce qu'elle ait connu un juste règlement."

Qu'on se rappelle ce que disait Romier, avec sa lumineuse érudition: "Le capital devra se réduire, sans quoi il périra". A plus forte raison, ne doit-on pas tolérer de mouillage dans la capitalisation d'un service d'une nécessité primordiale comme celui de l'électricité, jouissant de privilèges exclusifs.

Qu'on se rappelle ces paroles du même économiste, qui viennent faire écho aux avertissements du Souverain Pontife Pie XI: "Si le monde ne sort pas, par l'effort des élites, du désordre présent, on peut prédire qu'avant deux ans, le monde entier sera au régime direct ou indirect de la dictature."

"Si la crise se prolonge, je crains que les fautes ne se fassent à la fois une solution d'espoir et de désespoir: le communisme."

Est-ce en exigeant d'un peuple appauvri des profits variant de 100% jusqu'à 500% sur des nécessités comme le charbon, le gaz et l'électricité, etc., que l'on mettra fin à la crise?

L'on veut, cependant, enrayer le communisme et le socialisme, or, ces régimes condamnables ne naissent que des réactions de la société contre les vicieuses du régime capitaliste et l'on affecte de ne pas le comprendre. Un régime capitaliste sain constitue, sans conteste, le meilleur des régimes. Il n'offre rien d'exaspérant pour les masses; bien au contraire, il contribue à la prospérité de tous et non à celle de quelques-uns seulement; il voit à ce que les profits sur les nécessités de la vie soient raisonnables; il ne réduit les salaires qu'après avoir cessé de payer des dividendes sur des actions qui ne représentent aucune mise de fonds trop souvent le régime capitaliste, bien compris, récompense l'épargne et la prévoyance et ne les accable pas injustement de taxes; il ne laisse pas la haute finance englober les économies des gagnepetit.

(1) (Voir à la page 20 du numéro de janvier 1932, de la revue intitulée: "Kaukas Municipal Utilities").

publics, M. Roosevelt l'avait compris, ne servaient qu'à satisfaire les intérêts de quelques ploutocrates et à pressurer la population; aussi s'est-il engagé, dans son programme, à harnacher les pouvoirs hydrauliques, propriété de l'Etat, et à en distribuer l'énergie à toutes les municipalités qui en feraient la demande. De plus, il a promis la promulgation d'une loi qui classera parmi les délits criminels toute propagande fautive sur les utilités publiques.

Combien différentes les idées de ce nouveau président de celles de nos dirigeants de cette province! Fasse le ciel que les puissances de l'argent n'entraient pas l'exécution de ce programme si rempli de compassion pour la foule des humbles et des faibles.

Chez nous, on ne voit l'intérêt de la communauté que dans le faïstisme, accordé au trust de l'électricité, rusé menteur, qui s'assure la protection des chefs politiques et l'appui d'une presse servile pour traiter le public avec une déstabilisation provocante. On n'a d'autres ressources pour défendre l'inique commerce de l'électricité que de répandre des faussetés, d'user des méthodes d'intimidation qui confirment ce que disait, en résumé, M. H. Renner, gérant de la ville de Woodward (Okla.): "Il est appert qu'il est difficile pour ces corporations d'utilités publiques de comprendre qu'il se trouve encore des hommes qui n'ont pas de prix et qui ne peuvent être achetés comme une autre marchandise. Quand on se heurte à des individus de cette espèce, on trouve d'autres moyens d'enrayer leurs efforts; la liste noire, puis une propagande instantanée contre leur habileté professionnelle et leur caractère."

Ce sont là les méthodes utilisées contre quiconque ose se dresser sur le chemin de ces cartels. A des citoyens qui réclament plus de justice pour la foule, on tente d'enlever leur gagne-pain, afin de les réduire à la famine et au silence.

Si vous avez "l'outrecuidance" de dénoncer les manœuvres de ces vampires — selon l'expression d'un journaliste distingué — collés au flanc de la société pour lui aspirer son sang au moment même où elle agonise, vous perdez vos droits à votre honneur et à votre réputation. La propriété, c'est ce qui leur appartient dans le domaine abstrait comme concret, peu leur importe le reste. Ils frustreront, sans merci, l'épargne; obéissent injustement des budgets de misère; mais, ne touchent pas à ces gens, ils se précipitent avec une activité frénétique dans le commerce, l'industrie, la politique, la presse, pour grossir leur magot pendant qu'autour d'eux se sèment des ruines sans nombre qui, bientôt, les entraîneront à leur tour, dans la débâcle qu'amorcent leurs stupides entêtements.

Faudrait-il que tout s'effondre dans une catastrophe générale pour que l'on comprenne que ces pontifes de la finance sont des hommes à courte vue, sans formation suffisante pour l'importance qu'on leur accorde dans la directive de nos questions nationales et économiques?

Qu'ils continuent de voyager la supériorité de l'entreprise privée "saturée" d'eau sur l'entreprise municipalisée ou étatisée dans le domaine de l'électricité; qu'ils ferment les yeux sur le désastre des compagnies d'Insull qui ont englouti plus d'épargnes qu'il n'en faudrait pour payer environ quatre fois tous les systèmes électriques du Canada réunis; qu'ils continuent de poser aux hommes de bonne volonté qui désirent l'entente et la coopération avec les conseils municipaux; qu'ils continuent d'accorder, aux périodes critiques pour eux, des entrevues inutiles et baroques où ils offrent des conditions irritantes pour le public, parce qu'incomplètes et inacceptables; qu'ils continuent leur lutte d'usure pour lasser les consommateurs dans leurs justes réclamations. Mais qu'ils ne foubient pas, — comme leur a fort bien dit un éminent avocat: "La question de l'électricité demeurera devant le public jusqu'à ce qu'elle ait connu un juste règlement."

Qu'on se rappelle ce que disait Romier, avec sa lumineuse érudition: "Le capital devra se réduire, sans quoi il périra". A plus forte raison, ne doit-on pas tolérer de mouillage dans la capitalisation d'un service d'une nécessité primordiale comme celui de l'électricité, jouissant de privilèges exclusifs.

Qu'on se rappelle ces paroles du même économiste, qui viennent faire écho aux avertissements du Souverain Pontife Pie XI: "Si le monde ne sort pas, par l'effort des élites, du désordre présent, on peut prédire qu'avant deux ans, le monde entier sera au régime direct ou indirect de la dictature."

"Si la crise se prolonge, je crains que les fautes ne se fassent à la fois une solution d'espoir et de désespoir: le communisme."

Est-ce en exigeant d'un peuple appauvri des profits variant de 100% jusqu'à 500% sur des nécessités comme le charbon, le gaz et l'électricité, etc., que l'on mettra fin à la crise?

L'on veut, cependant, enrayer le communisme et le socialisme, or, ces régimes condamnables ne naissent que des réactions de la société contre les vicieuses du régime capitaliste et l'on affecte de ne pas le comprendre. Un régime capitaliste sain constitue, sans conteste, le meilleur des régimes. Il n'offre rien d'exaspérant pour les masses; bien au contraire, il contribue à la prospérité de tous et non à celle de quelques-uns seulement; il voit à ce que les profits sur les nécessités de la vie soient raisonnables; il ne réduit les salaires qu'après avoir cessé de payer des dividendes sur des actions qui ne représentent aucune mise de fonds trop souvent le régime capitaliste, bien compris, récompense l'épargne et la prévoyance et ne les accable pas injustement de taxes; il ne laisse pas la haute finance englober les économies des gagnepetit.

(1) (Voir à la page 20 du numéro de janvier 1932, de la revue intitulée: "Kaukas Municipal Utilities").

Mais quand un régime s'éloigne de ces principes généraux, il comporte un germe de mort qui le rend onéreux, intolérable pour le plus grand nombre. Ses ennemis, alors, cherchent la réalisation de leurs aspirations légitimes ou faussées dans la mise en pratique de théories erronées habilement présentées par des érudits comme le remède à toutes les injustices criantes, à toutes les vexations dont souffre la société.

Les trustards aveugles et égoïstes menaient autrefois un peuple à qui ils ont tenu les yeux fermés par leurs mensonges, leurs intrigues et leur presse déçue; aujourd'hui, le pressantiment de l'abime au bord duquel ils l'ont conduit lui a fait arracher le bandeau qui obscurcissait sa vue; il voit clair maintenant et, terrifié par la profondeur du gouffre où l'on allait le précipiter, il crie: "Asses! Asses!". Que l'on mette fin à la série des provocations avant que sonne, pour leurs entreprises, le troisième glas.

(Signé) Philippe HAMEL

Opinion irlandaise

— Novr. 17, 1932

Omer Héroux, Esq.,

Le Devoir,

430 Notre Dame St. E.,

Montréal.

Dear Sir: —

I have been for several months an appreciative and enthusiastic reader of Le Devoir. Had I not already been one, however, and had some kind friend drawn your editorial of yesterday to my attention, I would have been converted into a subscriber.

I am an Irishman by birth, tradition, ancestry and association, and I love my country. I am a Canadian by voluntary adoption, and I love this, my new country. The eleven years I have lived in Montreal have been proud and happy ones. I have an Irish wife, and a Canadian son.

I was amazed and delighted to read your editorial in yesterday's issue of Le Devoir. It is refreshing to find that almost alone amongst Montreal newspapers, you not only discuss the Irish questions with unbiased viewpoint but you understand the issues involved. My father is the editor of an Irish weekly newspaper, which occupies an enviable status amongst Irish provincial journals for the quality of its nationalism and its language, and your ideas coincide almost identically with his and with mine.

On behalf of Ireland and the Irish people, I hereby tender you our sincere gratitude for your stand. My Irish friends are eager to read the article in question, and I am sure you will obtain more than one new reader as a result of it.

As we used to say in Ireland — More power to your elbow! Bail o dhia ar an abair. (Which means — The blessing of God on your work).

Sincerely,

IRISH CANADIAN

Un calendrier

sans pareil...

Cet album surprenant qu'est le calendrier du Christ-Roi propage l'émerveillement un peu partout, puisque déjà vingt-quatre mille (24,000) et quelques cents exemplaires sont partis vers tous les coins du pays, les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie.

Si notre siècle n'était pas si pressé, s'il prenait un moment pour feuilleter ces douze pages en couleurs, donnant les instructions les plus précises et les plus variées sur tous les pays de missions, défilant surtout les œuvres apostoliques de nos exilés pour l'amour de Dieu et des âmes, un demi-million de ce calendrier ne suffirait pas.

Il se détaille à cinquante sous l'unité, \$5.00 la douzaine.

C'est à l'honneur des Missions Franciscaines de publier un pareil album. Cette revue a pour Directeur le R. P. Joachim-Jos. Monfette, mais le calendrier a pour auteur son assistant-Directeur, le R. P. Clementine-Jos. Piette, O.F.M.

Les abonnés aux Missions Franciscaines reçoivent cet album unique sans déboursier un sou, autre que l'abonnement à la revue: \$1.00 par an.

Ce calendrier est également en vente à la Librairie du Devoir.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241).

Au Sénat

Ottawa, 19. — Le Sénat a tenu une courte séance hier après-midi. La sénatrice Cairine Wilson a présenté le rapport d'un comité qu'elle présidait et qui recommandait au gouvernement d'embellir les environs du Parlement et du Musée Victoria.

Le Sénat s'est ajourné à mercredi prochain.

publics, M. Roosevelt l'avait compris, ne servaient qu'à satisfaire les intérêts de quelques ploutocrates et à pressurer la population; aussi s'est-il engagé, dans son programme, à harnacher les pouvoirs hydrauliques, propriété de l'Etat, et à en distribuer l'énergie à toutes les municipalités qui en feraient la demande. De plus, il a promis la promulgation d'une loi qui classera parmi les délits criminels toute propagande fautive sur les utilités publiques.

Combien différentes les idées de ce nouveau président de celles de nos dirigeants de cette province! Fasse le ciel que les puissances de l'argent n'entraient pas l'exécution de ce programme si rempli de compassion pour la foule des humbles et des faibles.

Chez nous, on ne voit l'intérêt de la communauté que dans le faïstisme, accordé au trust de l'électricité, rusé menteur, qui s'assure la protection des chefs politiques et l'appui d'une presse servile pour traiter le public avec une déstabilisation provocante. On n'a d'autres ressources pour défendre l'inique commerce de l'électricité que de répandre des faussetés, d'user des méthodes d'intimidation qui confirment ce que disait, en résumé, M. H. Renner, gérant de la ville de Woodward (Okla.): "Il est appert qu'il est difficile pour ces corporations d'utilités publiques de comprendre qu'il se trouve encore des hommes qui n'ont pas de prix et qui ne peuvent être achetés comme une autre marchandise. Quand on se heurte à des individus de cette espèce, on trouve d'autres moyens d'enrayer leurs efforts; la liste noire, puis une propagande instantanée contre leur habileté professionnelle et leur caractère."

Ce sont là les méthodes utilisées contre quiconque ose se dresser sur le chemin de ces cartels. A des citoyens qui réclament plus de justice pour la foule, on tente d'enlever leur gagne-pain, afin de les réduire à la famine et au silence.

Si vous avez "l'outrecuidance" de dénoncer les manœuvres de ces vampires — selon l'expression d'un journaliste distingué — collés au flanc de la société pour lui aspirer son sang au moment même où elle agonise, vous perdez vos droits à votre honneur et à votre réputation. La propriété, c'est ce qui leur appartient dans le domaine abstrait comme concret, peu leur importe le reste. Ils frustreront, sans merci, l'épargne; obéissent injustement des budgets de misère; mais, ne touchent pas à ces gens, ils se précipitent avec une activité frénétique dans le commerce, l'industrie, la politique, la presse, pour grossir leur magot pendant qu'autour d'eux se sèment des ruines sans nombre qui, bientôt, les entraîneront à leur tour, dans la débâcle qu'amorcent leurs stupides entêtements.

Faudrait-il que tout s

Demain: DIMANCHE, 20 novembre 1932.

XXVII PENTECÔTE

Lever du soleil, 7 h. 59.
Coucher du soleil, 4 h. 19.
Lever de la lune, 10 h. 53.
Coucher de la lune, 9 h. 40.

Premier quart le 5, à 1 h. 50 m. du matin.
Pleine lune, le 13, à 2 h. 28 m. du matin.
Dernier quart, le 21, à 2 h. 58 m. du matin.
Nouvelle, le 27, le 27, à 7 h. 43 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 29.
Minimum aujourd'hui 8.
Même date l'an dernier 43.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.34. 11 heures a.m. 30.29.
Midi: 30.28.
Chiffres fournis par la Maison M.-M. de
Meila, 1618 St-Denis, Montréal.

Le droit de dix pour cent sur les instruments chirurgicaux qui ne sont pas de fabrication britannique

C'est la province de Québec qui sera le plus affectée, fait remarquer sir Eugène Fiset — M. Rhodes promet de faire le changement nécessaire si les autorités britanniques y consentent — Les écremeuses, les textiles et les cornemuses

Ottawa, 19. — La Chambre des Communes avait passé toute la matinée à poursuivre l'étude des modifications tarifaires prévues à la cédule E de l'accord commercial anglo-canadien. A trois heures, hier après-midi, elle s'est remise au même travail mais avec plus de succès. Après une demi-heure de débat l'un des articles les plus contestés et les plus discutés, celui qui se rapporte aux écremeuses, était enfin voté. Le ministre des finances, qui dirige actuellement les opérations ministérielles en Chambre, a dû pousser un "ouf!" de soulagement.

Pendant une bonne partie de la soirée de jeudi, toute la matinée d'hier, il n'avait été question que d'écremeuses. La cédule stipule que les écremeuses de fabrication britannique entreront en franchise au Canada et qu'un droit de 25%, selon le tarif intermédiaire comme selon le tarif général, sera imposé sur les écremeuses fabriquées dans tous les autres pays.

Un ancien ministre libéral, M. Charles Stewart, a prononcé un assez long discours. A son avis, il s'agit moins dans le cas des écremeuses, d'une préférence aux manufacturiers britanniques que d'une protection tarifaire accrue aux manufacturiers canadiens. C'est le consommateur qui paiera les frais de cette protection accrue. Quant à l'agriculteur qui se livre à l'industrie laitière, il n'est pas en mesure de payer plus cher pour les écremeuses. Le nouveau tarif aura pour effet de le décourager.

M. Stewart ayant terminé son discours, le nouveau tarif sur les écremeuses a été voté. Le comité plénier passe alors à un autre article relatif aux broyeuses de minéral, aux concasseurs de pierre, etc. Quelques députés colombiens et M. J.-A. Bradette, député libéral de Témiscamingue-nord, pays minier, présentent des objections. L'article est quand même voté.

Les deux principaux débats de la journée se sont faits à propos des textiles et à propos des instruments de chirurgie.

Les instruments de chirurgie

D'après l'article 476 de la cédule E, la Grande-Bretagne obtient l'entrée en franchise pour "les instruments de chirurgiens et de dentistes, de tout matériel; les aiguilles pour la chirurgie; les appareils de rayons X; les microscopes d'une valeur d'au moins \$50 chacun, au détail; et les pièces complètes de ce qui précède". Ces mêmes objets provenant d'autres pays sont frappés d'un droit de 10%.

Sir Eugène Fiset engage le débat là-dessus. Il demande au ministre des finances, M. Rhodes, s'il se rend compte que c'est la province de Québec, plus que toute autre, qui sera affectée par ce droit de 10% sur les instruments chirurgicaux qui ne sont pas de fabrication britannique. Dans les écoles de médecine de la province de Québec, l'enseignement se donne selon les méthodes françaises. Ce sont les instruments français de chirurgie qui sont employés. Les professeurs ont généralement complété leurs études en France. Ce sont les méthodes médicales et chirurgicales françaises qu'ils connaissent et qu'ils enseignent à leurs élèves. Le gouvernement a-t-il l'intention d'imposer une taxe à la profession médicale dans la province de Québec seulement?

Médecins et chirurgiens de la province de Québec ne peuvent changer leurs méthodes du jour au lendemain. Un fait dont il faut encore tenir compte, dit M. Fiset, c'est que les deux tiers des médecins de la province de Québec, et il ajoute que c'est vrai surtout pour les médecins qui pratiquent dans les centres ruraux, ne lisent pas ou ne comprennent pas l'anglais.

Un droit de dix pour cent sur les instruments chirurgicaux qui ne sont pas fabriqués en Grande-Bretagne est prohibitif, surtout à cette époque de crise que nous traversons. Le gouvernement ne doit tout de même pas être si pauvre qu'il lui soit nécessaire de taxer les hôpitaux, les universités, la profession médicale de la province de Québec.

Le ministre des finances, M. Rhodes, intervient: "C'est la première fois que cet aspect de la question m'est signalé". M. Fiset: Il faut donc comprendre que le gouvernement n'a pas consulté les médecins et les chirurgiens de la province de Québec, non plus que les autorités de nos hôpitaux. Les ministres de la province de Québec n'ont donc rien dit. Ils ne sont pas justifiables. Le gouvernement n'a pas agi avec malice, c'est entendu. Maintenant qu'il est au courant, c'est à lui d'agir dans le bon sens.

On consultera la Gr.-Bretagne

M. Rhodes réplique que le député de Rimouski ne lui a pas donné le temps de compléter sa réponse.

Le cas qui vient d'être exposé mérite d'être examiné d'une façon toute spéciale. C'est que le gouvernement va faire. Les termes de l'accord ne peuvent être changés sans le consentement de la Grande-Bretagne. Mais le député de Rimouski vient de présenter une bonne cause et le gouvernement va conférer sans retard avec les autorités britanniques. S'il est possible d'obtenir un changement, le changement sera fait. Ce n'est pas l'intention du gouvernement de taxer les hôpitaux, les universités et le corps médical de la province de Québec, mais simplement d'orienter notre commerce dans le sens impérial.

M. Rhodes, qui affectionne les statistiques, signale que l'an dernier nos importations d'instruments chirurgicaux, etc., n'ont été que d'une valeur de \$1,458,000. Là-dessus, les importations de France ne représentaient que \$46,000.

Un droit de 10 pour cent ne serait tout de même pas une si grosse somme. Ce fait n'enlève cependant rien à la valeur des arguments invoqués par sir Eugène Fiset. Le gouvernement canadien va se mettre immédiatement en communication avec le gouvernement britannique dans le but de faire corriger cela.

Les instruments suédois

Le Dr Howden, député libéral de Saint-Basile, est de l'avis de M. Fiset, mais il considère que la province de Québec n'est pas la seule qui soit affectée par l'occurrence. Toute la profession médicale canadienne l'est au même degré. Pour sa part, il considère que les instruments chirurgicaux suédois sont les plus parlants et il dit qu'un nombre de médecins canadiens sont de ce avis. Le gouvernement voudrait-il les obliger à se servir d'autres instruments que ceux-là? Quant aux hôpitaux, ils ont tant de mal à subsister que ce n'est pas le temps de leur imposer un droit de dix pour cent sur des instruments qui leur sont nécessaires.

M. Speakman, député progressiste de Red-Deer, Alberta, opine dans le même sens. Quand il s'agit de la vie et de la santé des gens, dit-il, les préoccupations commerciales doivent passer au second plan. Les chirurgiens doivent avoir la faculté de se procurer leurs instruments où bon leur semble et au plus bas prix possible.

L'article n'en a pas moins été voté. Il reste toutefois l'engagement pris par M. Rhodes, au nom du gouvernement, de faire le changement nécessaire, si les autorités britanniques y consentent.

Les textiles

Un débat général s'engage non pas sur un article en particulier, mais sur tous les articles de la cédule E qui concernent les textiles. Le ministre du commerce, M. Stevens, dit que pour déterminer les modifications tarifaires sur les textiles, le gouvernement a dû tenir compte de la différence des salaires payés par les manufacturiers en Grande-Bretagne et chez nous. Les salaires canadiens, dit-il, sont à peu près le double de ceux qui sont payés en Grande-Bretagne.

M. Heaps, député travailliste de Winnipeg, s'en étonne. Dans certaines filatures montréalaises, les salaires inférieurs varient de \$6 à \$10 par semaine. Se peut-il que l'industrie textile de Grande-Bretagne soit encore moins généreuse?

Le ministre ne répond pas directement. Il dit simplement que l'industrie textile canadienne est dans une mauvaise passe. Elle a eu à subir la concurrence des filatures britanniques, alors que celles-ci vendaient en bas du prix coûtant. Le gouvernement eût pu abandonner l'industrie textile à son sort, mais alors des milliers de personnes se fussent trouvées sans travail. Ne valait-il pas mieux protéger notre industrie textile au moyen du tarif de façon à lui donner une chance de passer à travers la crise?

Le gouvernement canadien accorde simplement aux manufacturiers britanniques le droit de se faire entendre par notre commission du tarif. Quant à la question des salaires, cela concerne les gouvernements provinciaux.

Le travailliste Heaps revient quand même à la charge à propos des salaires. En 1928, alors que les affaires étaient bonnes, des femmes ne gagnaient que six et sept dollars par semaine dans les filatures. Même aujourd'hui, la moyenne de tous les salaires payés par les filatures ne dépasse pas \$60 par mois. Ne devraient-elles obtenir une protection tarifaire que les industries qui paient des salaires convenables à leurs employés. Quand ils étaient dans l'opposition, ils ont maintes et maintes fois mis ce principe de l'avant. Pourquoi ne le respectent-ils pas maintenant qu'ils sont au pouvoir?

M. J. S. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, et plusieurs autres députés de l'Ouest parlent dans le même sens.

M. Georges Bouchard, député libéral de Kamouraska, trouve étrange que l'industrie textile soit si

Ce que propose M. Massey

Le président de l'Association nationale des libéraux au Canada préconise une organisation unique pour tous les libéraux du pays — Un bureau libéral national — Le vote devrait être obligatoire — L'Etat devrait assumer une partie des dépenses électorales — M. King reproche à la presse canadienne de bâillonner le parti libéral

Ottawa, 19. (S. P. C.) — Dans un discours au congrès de l'Association libérale d'Ontario, M. Vincent Massey, président de l'Association nationale des libéraux du Canada, a préconisé une organisation unique de tous les libéraux du pays et fait prévoir que ceux-ci seraient invités à adhérer à la fondation d'un bureau libéral national. Il a ajouté, à ce sujet, qu'il ne devrait pas y avoir deux organisations libérales en Ontario. Pour ce qui est de la réforme électorale, il croit que le vote devrait être obligatoire et que l'Etat devrait assumer une partie des dépenses d'élection, la radiodiffusion, par exemple.

M. Massey préconise l'organisation d'une commission nationale sans couleur politique pour l'assistance aux sans-travail. Il a dit que le "dole" existe au Canada sous sa forme la moins mitigée. Il a reproché au gouvernement de porter atteinte au grand chemin de fer de l'Etat, sous couleur d'économie. Enfin, M. Massey a préconisé l'établissement d'une banque de récession.

Le chef du parti libéral fédéral, M. Mackenzie King, et le chef libéral ontarien, Mitchell Hepburn, ont prononcé des allocutions. M. King a notamment dit que jamais autant qu'à présent la presse canadienne n'a été sous l'emprise de privilèges spéciaux. Il lui reproche de bâillonner le parti libéral.

Au cours de la dernière séance, M. A. G. Slaght, de Toronto, a affirmé que lorsqu'il s'est agi de payer \$50,000 à M. John Aird, fils, au sujet de l'affaire de Madawaska, le premier ministre d'Ontario, M. George Henry, a déclaré qu'il ignorait qu'il fallait verser cette somme à M. Aird. Le discours de M. Slaght a porté surtout sur les affaires de la Commission Hydro-électrique d'Ontario.

Les élections américaines

LES DEMOCRATES AURONT UNE MAJORITE DE 193 REPRESENTANTS AU PROCHAIN CONGRES ET UNE MAJORITE DE 22 AU SENAT

Washington, 19. (S. P. A.) — La vérification des élections fédérales à la Chambre des représentants est maintenant terminée et il est établi que les démocrates auront une majorité de 193 représentants sur les républicains et les agrariens-travailleurs au Congrès qui entrera en fonction le 4 mars prochain. De plus, ils auront une majorité de 22 au Sénat. Les démocrates se trouvent avoir gagné 93 sièges à la Chambre des représentants. Les agrariens-travailleurs en ont gagné 4 et les républicains en ont perdu 97. Avant les élections, démocrates et républicains avaient un même nombre de sièges au Sénat: 47.

Un honneur pour M. Riddell

Genève, 19. (S. P. C.) — M. W. A. Riddell, représentant du Canada à la Société des Nations, a été désigné comme doyen du corps diplomatique au cours d'une séance d'organisation.

Au cours de cette séance, il a été décidé que le secrétaire général de la Société sera considéré comme le chef d'Etat auprès duquel le corps diplomatique sera accrédité.

bien protégée quand le producteur de laine l'est si peu.

Le ministre des finances, M. Rhodes lui répond que le gouvernement étudie actuellement cette question et c'est bien son intention d'accorder au producteur de laine une suffisante protection.

Les cornemuses

Un article de la cédule "E" pourvoit à l'entrée en franchise des cornemuses britanniques. M. Reid, député libéral de Vancouver, un cornemuseur infatigable, dit qu'il ne peut s'opposer à cela. M. Reid est précisément celui qui, jeudi soir dernier encore, arpentaient les corridors du sixième étage, cornemusant de son instrument.

M. Woodsworth, qui a son bureau au sixième, proteste non seulement contre l'entrée en franchise mais contre l'importation des cornemuses au pays.

M. Reid: Ceux qui aiment la bonne musique ne sont pas de votre avis. Je puis vous annoncer que d'une année à l'autre le nombre des cornemuses augmente au Canada.

M. Woodsworth: C'est dommage. En fin de soirée le comité plénier a fini l'étude de la cédule "E" et a repris l'examen des articles de l'annexe du bill adoptant les articles 9, 10 et 11. Il reste 12 articles de cette annexe qui ne sont pas adoptés. Ce sera pour lundi.

Le bill des chemins de fer

Le sénateur Dandurand, en préconisant de placer les deux grands réseaux canadiens sous une direction unique pendant 15 ans, dit qu'il parlait en son nom seulement — Proposition de M. Casgrain — Ajournement au 24

Ottawa, 19. (S. P. C.) — Interrogé hors du comité sénatorial d'enquête sur le bill ferroviaire, le sénateur Raul Dandurand a fait remarquer qu'en préconisant fortement de placer les deux grands chemins de fer du pays sous une direction unique pour 15 ans, il parlait en son nom seulement. Nous ne tenons pas de "caucus" sur cette question, a-t-il ajouté. J'ai basé ma proposition sur le vœu que le Sénat a adopté à l'unanimité en 1929. L'Etat et les intérêts privés seraient représentés dans cette direction. Il consentirait à voir les intérêts particuliers prédominer si cela devait soulager le Trésor.

Au cours de sa déposition, le sénateur Dandurand a dit qu'il croit que la commission d'enquête Duff était d'avis qu'une direction unique pour les deux chemins de fer s'imposait pour diminuer les obligations financières du pays, mais qu'elle avait hésité à recommander une telle mesure pour ne pas heurter l'opinion publique. Le Sénat, a déclaré M. Dandurand, devrait être plus hardi que la commission et faire ce qu'elle a hésité à faire par crainte de l'opinion publique.

Un sénateur Meighen qui lui demandait s'il admettrait, comme le voulait la proposition sénatoriale de 1929, que le gouvernement garantirait des dividendes de 10% au Pacifique Canadien, M. Dandurand a répondu qu'aujourd'hui la situation est différente.

Un autre sénateur de langue française, M. J.-P. Casgrain, a dit au comité qu'il faudrait prendre immédiatement des mesures pour constituer un corps de représentants des deux grands chemins de fer qui serait chargé de formuler des plans de coopération suivant les lignes que trace le projet de loi. Nous perdons un million par semaine, a continué M. Casgrain, et il est possible que ce bill n'entre pas en vigueur avant le printemps prochain. Il a expliqué que le corps dont il propose la formation agirait sans tarder et, s'il se produisait des divergences, en appellerait à la Commission des chemins de fer.

Le sénateur Meighen a fait remarquer que le sénateur Casgrain a déjà inscrit au feuilleton une proposition dans ce sens et que ce ne serait pas faciliter les choses que de discuter cette proposition devant le comité. M. Casgrain a reconnu que l'opinion de M. Meighen était fondée.

Le comité a terminé au cours de l'après-midi l'étude de l'ensemble du bill révisé. A sa prochaine séance, le jeudi 24 prochain, il en commencera l'étude clause par clause. Le comité sénatorial a reçu un mémoire du Board of Trade de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, demandant de nommer cinq administrateurs au Canadian National, au lieu de trois. Quatre de ces administrateurs représenteraient les quatre grandes divisions territoriales sur lesquelles est basée la représentation du pays au Sénat. Le parlement nommera le cinquième, qui serait le président. Le mémoire demande aussi la reconnaissance et l'exécution du but pour lequel l'Intercolonial a été fondé.

Au cours de la séance qui a précédé l'ajournement, le sénateur James Murdoch a de nouveau plaidé pour la sauvegarde des droits d'ancienneté des employés de chemins de fer. Le sénateur Meighen a répondu que le plaidoyer de M. Murdoch sera pris en considération. Il a aussi dit qu'il faudrait prendre les moyens d'éviter les empiétements sur la loi ordinaire en matière de salaires et de conditions de travail.

M. Murdoch a annoncé que des représentants des employés de chemins de fer comparaitront devant le comité à la prochaine séance.

Le bill révisé

Le bill a été révisé de manière à empêcher la destitution des administrateurs du Canadian National à l'arrivée au pouvoir d'un nouveau parti politique. Le sénateur Meighen a expliqué qu'en vertu du premier projet le gouvernement pouvait destituer les administrateurs en réduisant leur traitement à un dollar par an. Le bill révisé interdit toute réduction du traitement des administrateurs.

M. Murdoch a fait remarquer que si une telle clause avait été en vigueur le printemps dernier, les administrateurs auraient été les seuls fonctionnaires à échapper à la coupe des traitements. M. Meighen a répondu que les hommes choisis pour ces fonctions seront de ceux qui demanderaient spontanément une réduction de traitement.

Une clause voulant qu'aucun acte des administrateurs ne soit valide sans l'approbation de leur président a soulevé un débat. Le bill ne prévoit nullement la possibilité d'absences du président. Le président absent, a fait remarquer le sénateur Beaubien, tout l'organisme cesse de fonctionner.

Est-ce que le malheureux qui serait choisi comme président ne pourrait pas compter prendre de vacances au cours des sept années de son mandat? a demandé le sénateur McRae.

En l'honneur de M. Georges Laurin

Les électeurs et les amis politiques du député fédéral de Jacques-Cartier le fêtent à l'occasion de sa nomination comme organisateur conservateur — Les discours à l'école Beaudet hier soir

Les électeurs de Saint-Laurent ont fêté hier soir la nomination de leur député, M. Georges Laurin, comme organisateur conservateur fédéral pour le district de Montréal.

MM. Arthur Sauvé, ministre des postes, et Alfred Duranleau, ministre de la Marine, étaient présents. Les orateurs ont été MM. Onésime Gagnon, député de Dorchester, Arthur Sauvé, ministre des postes, John T. Hackett, député de Stanstead; J. L. Bowman, député de Dauphin, Manitoba; le sénateur Arthur Marcotte, de Saskatchewan; le général Smart, député de Westmount; André Fautoux, c.r., E.-L. Patenaude, Jean Penverne, Alfred Duranleau, ministre de la marine; C. E. Gault, député de Saint-Georges; John A. Sullivan, député de Sainte-Anne; Tancrède Fortin, échevin, François Lafleche, député de Richmond-Wolfe; Sam Gobeil, député de Compton; Emile Fortin, député de Lévis; le sénateur J.-H. Rainville, J.-A. Barrette, député de Berthier-Maskinonge; Léo Duguay, député de Lac-Saint-Jean; J.-A. Bédard, député de Pontiac; M. Edouard Gohier, maire de Saint-Laurent, présidait la réunion.

Tous ont célébré les qualités de M. Laurin, non seulement comme organisateur, mais comme député et citoyen.

M. Laurin

M. Laurin, après avoir remercié ses collègues et amis, parle ensuite de la patrie et des devoirs que nous avons envers elle.

La jeune génération, en présence des théories socialistes et révolutionnaires qui gagnent de plus en plus la faveur de nos adversaires au parlement, s'affirme davantage dans l'orthodoxie des enseignements qu'elle a reçus, dit M. Laurin, elle est prête à tous les sacrifices pour défendre des droits et des idées que d'autres générations ont défendu avant elle; elle est disposée à y aller de ses loisirs, de son travail, pour vaincre la crise et combattre le virus socialiste.

"A la prochaine élection générale, les deux partis qui s'affrontent seront le parti de l'ordre, de la discipline, du respect des droits acquis, et celui des théories subversives, et des révoltes sociales. Les libéraux formeront un parti honnête, dirigé par des chefs orthodoxes; ils se tourneront aujourd'hui et leur fléchissement s'accroît chaque jour, vers le groupe socialiste de l'extrême gauche, à la Chambre des Communes. Mais je sais trop les qualités de notre peuple, sa fidélité aux doctrines admises et conservatrices, pour craindre, ne fût-ce qu'un moment, qu'il ne fasse pas la distinction entre l'héritage précieux des ancêtres et le cadeau truqué, dangereux, de la République des Soviets.

"Et je ne trouve rien de plus important, ce soir, que de faire appel aux énergies et de grouper tous les hommes bien pensants dans un commun effort pour repousser ces tentatives de ricolage socialiste. "L'unité d'action et de coopération et de collaboration de tous nos amis, aura pour objet de maintenir les principes conservateurs et de les faire triompher aux prochaines élections fédérales", dit M. Laurin en terminant.

M. Arthur Sauvé

Après avoir parlé de la crise que nous traversons, départagé les responsabilités, de l'oeuvre accomplie par le gouvernement Bennett pour la ratification des accords d'Ottawa, il répond à M. J.-E. Perraulli que c'est sous le régime libéral que les Etats-Unis ont haussé leurs barrières tarifaires. Le gouvernement Bennett, dit-il, s'est efforcé d'entretenir de bonnes relations avec nos voisins. Le projet de canalisation du Saint-Laurent en est la preuve. Le parti conservateur n'a aucune objection à ce que les Etats-Unis abaissent les barrières qu'ils avaient élevées contre nous sous le gouvernement King. Nous échangeons dans la limite de nos intérêts et de notre pouvoir. Pourquoi le ministre de la voirie de Québec a-t-il attaqué M. Bennett? Est-ce pour oublier le haut tarif qui opère sous son propre gouvernement qui achetait de la pierre à \$2.25 et \$2.40 la tonne d'un intermédiaire que la payait au prix courant de \$1.00, \$1.05 et \$1.07 demande M. Sauvé.

Quel tarif l'intermédiaire avait-il à payer à la porte de Québec? C'est un tarif de ce genre qui a ruiné les cultivateurs et les ouvriers de notre province et qui a mis sur notre province une dette et des obligations tellement lourdes et scandaleuses que ceux qui en sont responsables ont pris tous les moyens pour les nier et les cacher.

La nomination de M. Laurin

Parlant de la nomination de M. Georges Laurin, M. Sauvé ajoute: "J'ai bien hésité à me rallier à la proposition du comité, car, conscient des responsabilités qu'il assumait et des ennuis qu'il aurait à subir, je pensais au loyal ami, au bon père de famille, au jeune député déjà distingué et prometteur. Cependant, devant la volonté de nos amis, les députés et autres, considérant la suggestion faite par mon collègue, M. Duranleau, avant son départ je me suis rallié franchement. Et maintenant qu'il a val-

lablement assumé la position, je suis avec lui de tout coeur et de toutes mes forces. Georges Laurin a le droit de compter sur mon appui comme sur celui de tous les amis de la cause. Il l'a cet appui et il est homme pour le mériter. On n'a pas le droit de dire qu'il n'est pas nommé officiellement, car le chef lui-même a approuvé son choix et l'a proclamé.

"Nous nous organisons non à cause des élections, mais pour enseigner au peuple ce que fait notre parti pour le pays et pour le défendre contre les abus et les attaques injustes de l'adversaire."

Défendant M. le sénateur Dandurand contre les attaques de certains membres du club Letellier, un ancien député, M. David Madore, disait: "La tâche d'un organisateur est généralement ardue, mais celle d'un organisateur politique l'est davantage. Malgré la bonne volonté, l'impartialité de l'organisateur, il reçoit des coups douloureux et injustes. C'est le lot de la vie publique."

"Espérons que nous n'aurons rien de tel dans notre parti. Mais, Georges Laurin est homme à faire face à des difficultés et à les surmonter.

"Ses qualités qui lui créent tant de sympathies et d'amis lui feront vaincre sans bruit les embarras qu'on pourrait placer sur sa route."

Il faut aussi vendre

M. Bowman dit que les grandiloquentes déclarations de M. Lapointe sur le libre-échange ne résistent pas à l'examen des faits. C'est assurément très bien de commercer avec le monde entier, mais encore faut-il que les gens veuillent commercer avec nous. Prenons, par exemple, le cas des Etats-Unis. Ils ont à deux reprises fermé leur marché aux produits canadiens, d'abord par le tarif Fordney, puis par le bill Hawley-Smoot. Ils ont élevé la barrière tarifaire si haute qu'aucun produit canadien ne pouvait entrer aux Etats-Unis. Par contre, les produits américains inondaient nos marchés, en sorte que nous nous trouvions dans l'inverse de la situation décrite par M. Lapointe. Nous pouvions acheter et nous achetions, mais nous ne pouvions pas vendre. La seule alternative était de protéger au moins notre industrie contre les produits américains, puisque nous ne pouvions pas vendre aux Etats-Unis.

M. E.-L. Patenaude

Il accuse l'ancien gouvernement King de n'avoir pas prévu la crise et d'avoir laissé le désordre s'introduire dans notre organisme économique. Faute d'une politique tarifaire vigilante et rationnelle, nos industries sont tombées les unes après les autres et lorsque la crise est arrivée, beaucoup étaient mûres pour la faillite.

M. Lapointe dit que pour vendre il faut acheter. Fort bien, mais pour acheter il faut aussi vendre. Or, au temps du régime King, nous achetions certes beaucoup des Etats-Unis, mais nous leur vendions fort peu. C'était au point que notre balance commerciale accusait un déficit inquiétant.

M. Lapointe reproche au gouvernement de ne pas chercher à repandre le commerce canadien. Mais les accords impériaux, les traités signés avec les autres Dominions, qu'est-ce donc, sinon répandre le commerce canadien? Dans ses dix années de régime le gouvernement King a moins fait pour le commerce que M. Bennett dans les quelques semaines de la conférence impériale.

M. Lapointe parle de la détresse générale du pays. Est-il vraiment dans un état désespéré, le pays qui peut en quelques jours couvrir un emprunt de \$80,000,000 lancé par le gouvernement fédéral?

Les mots historiques

M. Jean Penverne conte une jolie histoire sur la crédibilité qu'il faut accorder aux grands mots historiques.

L'histoire rapporte en effet qu'un général s'avancait à la tête de ses troupes. Et il criait à ses soldats: "En avant, mes enfants, suivez-moi. Nous mourrons probablement, mais qu'importe la mort devant la gloire et la Patrie. Tout ce que je demande c'est qu'on prenne soin de ma famille, quand je serai parti!" Nobles paroles si jamais il en fut, et si humaines!

Mais la vérité est moins discursive et chargée de rhétorique. Le fait est que le général s'écria simplement: "Quel est le cochon qui m'a poussé dans le dos?" Et voilà comment s'écrit l'histoire, conclut M. Penverne avec un sourire syllabique.

M. Duranleau

M. Alfred Duranleau félicite M. Laurin de sa nomination comme organisateur et déclare qu'on ne pouvait exercer meilleur choix.

Il fait l'éloge de M. Bennett et déclare que la réputation de ce dernier est devenue internationale. M. Bennett a obtenu par son énergie et sa ténacité les plus grands avantages pour le Canada. En 1930, lorsque M. Bennett a présenté les propositions canadiennes à la conférence impériale d'Ottawa, le Canada a-t-il pu conclure les traités les plus avantageux.

Réception à M. Alfred Duranleau

Les amis du ministre de la Marine, de retour de Madrid, l'accueillent à la gare Windsor — Bienvenue de M. Tancrède Fortin — Réponse de M. Duranleau

M. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, est arrivé hier soir à Montréal, par le *Pacifique Canadien*, gare Windsor.

Une foule d'amis l'attendaient dans la grande salle d'attente et lui ont fait une manifestation chaleureuse. L'idée conservatrice avait délégué plusieurs directeurs et présidents de filiales.

Les dames de l'Association conservatrice ont fait présenter des fleurs à Mme Duranleau par les deux gentilles fillettes de M. S. Saucier.

MM. Hortensius Bédard et Tancrède Fortin, organisateur général et président de l'idée conservatrice, ont fait le voyage avec M. Duranleau, de Québec à Montréal.

M. Arthur Sauvé, ministre des postes, est aussi allé rencontrer son collègue à la gare.

M. Fortin

M. Tancrède Fortin, en sa qualité de président de l'idée conservatrice, lui transmet les bons souhaits de ses concitoyens qui, dit-il, lui tiennent sans doute le langage de l'amitié qui n'oublie pas, mais qui veut aussi lui offrir le témoignage non équivoque de leur admiration. La mission que lui avait confiée le premier ministre du Canada, M. Bennett, de représenter le Canada à la Conférence internationale de télégraphie et de radiotélégraphie, il la remplit avec la conscience du devoir qui le caractérise, et la délégation canadienne qu'il dirigeait a fait honneur à son pays. Les dépêches européennes, en parlant du succès de ces importantes assises, ont également signalé la part prépondérante qu'il y a prise.

M. Duranleau

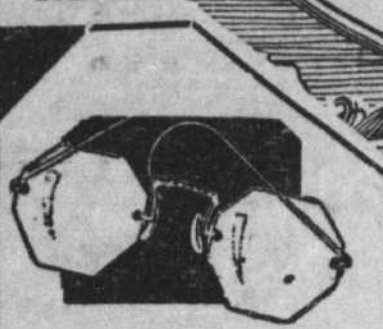
En remerciant les gens qui lui souhaitent la bienvenue de si cordiale façon, M. Duranleau déclare qu'il n'a jamais si bien compris ce grand mot de grand patriote et de grand politicien canadien que "rien n'est si beau que son pays" que pendant les trois mois qu'il a passés au milieu des splendeurs d'une ancienne civilisation, dans un pays extrêmement intéressant. Il est partagé entre la joie de revoir les rives canadiennes où il avait laissé son coeur et la joie de se retrouver ainsi au milieu d'amis, de collègues et de collaborateurs, au moment de se remettre à la tâche.

Duranleau déclare qu'en Angleterre et même dans les principaux pays du continent on attend de grands résultats de l'initiative qui a été prise par M. Bennett au nom du peuple canadien en convoquant la conférence impériale. A Londres, il a entendu des gens lui dire que si M. Bennett est "l'homme de l'heure" pour le Canada, il ne l'est pas moins pour le reste de l'Empire.

Après avoir félicité l'idée conservatrice du succès de cette splendide campagne de propagande dont les

Page des Petits Traits de Plume

Les nôtres et ceux des autres



PRECISE COMME LE SOLEIL
LA LUNETTE

TAIT-FAVREAU

marque l'heureuse renaissance

d'une Vision Parfaite
et cela?

toujours à la portée de
toutes les bourses.

TAIT-FAVREAU Ltée

Opticiens-Optométristes

265 STE-CATHERINE Est

Tél. LA. 6703

Succursale:

6890 RUE SAINT-HUBERT

Tél. DO. 8355

Samedi, le 19 novembre 1932
Et le Shah paya

La revue *l'Efficiency* rapporte cette anecdote, probablement authentique, et qui souligne les méthodes bizarres des banquiers américains.

Pour obliger un client, le directeur d'une banque d'une petite ville de l'ouest des Etats-Unis lui permit de retirer une somme supérieure de \$1,000.00 au total de son compte. Quelques jours plus tard, le directeur apprit qu'on allait venir vérifier les livres de son agence. Il fit immédiatement venir son client et le pria de combler son déficit.

— Cela m'est impossible, dit le client.

Le directeur réfléchit pendant quelques instants, puis il dit:

— J'ai une idée. Vous allez faire une traite de \$1,000.00 sur le Shah de Perse et nous la donner à encaisser. Elle ne sera pas protestée avant 6 semaines, au moins. Entre temps, vous pourrez vous arranger pour combler le trou.

Le client éclata de rire, fit la traite et la remit à l'encaissement. Il y aura du raffut à Téhéran

quand ce papier sera présenté", dit-il au directeur.

Environ six semaines plus tard, le directeur de la banque reçut un chèque de l'officier de ménage du Shah. Joint au chèque, il y avait un papier portant ces mots: "Le Shah de Perse désire qu'à l'avenir tout effet venant des Etats-Unis d'Amérique porte le détail des sommes dues."

Histoire administrative

M. W.-K. Foster commanda à M. Joseph Arthur, marchand de petits animaux, 243, 13ème avenue, à Chicago, un couple de cochons d'Inde, port dû, en gare d'Indianapolis.

Le chef de gare d'Indianapolis avisa M. Foster de l'arrivée de ses cochons d'Inde, et le pria de les faire retirer contre une taxe de deux dollars pour frais d'expédition (G. V. 23).

M. Foster refusa de payer les cochons d'Inde n'étant pas des cochons, mais de petits animaux domestiques (tarif G. V. 144): coût seulement 45 cents.

Le chef de gare envoya la réclamation de M. Foster à l'inspecteur du 11e district à Chicago, qui la

transmit au bureau des réclamations.

Pendant ce temps, la femelle eut douze petits; M. Foster, requis de payer les frais de nourriture, refusa, et demanda la solution du litige.

Le directeur de la compagnie du Central Railway écrivit au professeur Mackensie, directeur du Musée de Boston, lui demandant à quelle classe appartenaient les cochons d'Inde.

Celui-ci ne répondit que huit mois après, étant en croisière d'étude sur l'Océan. Dans l'intervalle, les sept femelles avaient eu septante petits, puis les quarante femelles quatre cents petits. Il fut confirmé par le distingué professeur que les cochons d'Inde étaient de petits rongeurs (tarif G. V. 144, par conséquent).

M. Foster fut alors informé que sa réclamation était admise et qu'il pouvait prendre livraison en payant 45 cents d'expédition et 70 dollars pour frais de nourriture de quatre cents cochons d'Inde. La lettre tomba au rebut, M. Foster étant parti sans laisser d'adresse.

Le malheureux chef de gare, de plus, en plus encombré, s'adressa

CE QU'IL Y A DE MIEUX A

ACHETER AUJOURD'HUI

COMPLETS

ET

PALETOTS

\$18.00

Prix régulier \$30.

S.A. de LORIMIER

51 Notre-Dame ouest

Etabli en 1839

Voisin de l'immeuble Aldred

à la Place d'Armes

Accordez votre confiance

à la maison

J.-A. DÉSÉ,

Limitée

importateurs directs de

THÉ et CAFÉ

et manufacturiers de

CONFITURES

Vous aurez la qualité, la

quantité et les prix modérés.

1459 Ave. Delimier, Montréal

FR. 2147-2148.

ROYAL SILVER PLATE

CO.

Maison essentiellement

canadienne-française

— toujours à votre service

pour votre

Dorure

de

Vases sacrés — Oustensols, etc.

CALICES et CIBOIRES

faits à la main et à ordre.

— 40 ans en affaires —

J.-GASTON BERARD, gérant

70, Craig ouest — Montréal

Si le libellé de cette carte était

sérieux et quasi "pompiers", les oeuvres exposées "étaient" beaucoup moins. La fantaisie des jeunes rapins s'y donnait libre cours... et aussi l'humilité des visiteurs.

On y voyait notamment, peint sur une écumoire, le portrait de Louis Veilliot, lequel était marqué de petite vérole. Le vaudevilliste Paul Bilhaud avait envoyé un certain...

L'esprit du président

Le président Dupin avait infiniment d'esprit. C'est à lui qu'est due cette boutade lancée à la Chambre au cours d'un interminable discours d'Abraham Dubois, discours qu'il lui avait déjà fait abréger:

— Allons, Abraham! encore un sacrifice!

De lui encore cette spirituelle définition:

— La tribune de la Chambre ressemble à un puits: quand un sot descend, un autre monte.

L'addition

— Combien vous dois-je?

— Nous avons un punch et un

thé.

— Pardon! le thé ne valait rien,

je l'ai renvoyé; il me semble que

je ne dois pas le payer.

— Ce n'est pas mon affaire; ne

perdons pas de temps à contester.

— Mais c'est vous qui me com-

ptez ce thé...

Automobiliana

Sur un grand boulevard, les gens étaient fort étonnés, l'autre jour, à la vue d'un élégant gentleman, parfaitement correct et pas ivre du tout, mais dont l'attitude était des plus bizarres. Cet homme singulier marchait en se livrant à des gesticulations machinales qui ressemblaient à des mouvements de culture physique ou à des signaux de télégraphie optique.

Chaque fois qu'il traversait une rue, ou qu'il ralentissait, il levait le bras. S'il obliquait à droite ou à gauche, il étendait horizontalement le bras droit ou le bras gauche.

Un passant finit par l'aborder, et lui demanda très courtoisement le motif de ces étranges manifestations.

— C'est tout ce qui me reste de mon auto, répondit le gentleman.

SIVEL

Des Sources

Lithinés

est celle que vous pouvez faire jaillir instantanément sur votre table en faisant dissoudre dans un litre d'eau potable le contenu d'un paquet de "Lithinés du Dr Gustin". L'efficacité de l'eau de régime, alcaline lithinée, ainsi obtenue est due à la perfection et à l'extrême pureté des produits entrant dans la composition des Lithinés Gustin qui constituent une préparation savamment dosée inimitable pour se préserver et se soigner de toutes les affections des

REINS — VESSIE — POIE — ESTOMAC — INTESTIN.

12 paquets par boîte font 12 bouteilles d'un litre. "Produit de France" — 45c franco par poste — moins d'un sou le verre.

En vente chez votre pharmacien.

La Cie Canadienne des Agences Modernes

455, Ontario Est — Montréal

LE "DEVOIR"

compte sur vous...

VOUS avez certainement besoin d'impressions soignées: cartes d'affaires, cartes de visite, cartes de faire-part, cartes et tributs mortuaires, remerciements, convocations, programmes, menus, adresses, en-têtes de lettres et d'enveloppes, circulaires, etc.

NOUS sommes en mesure de vous faire ces travaux d'une façon artistique, rapide et à bon compte.

NOUS mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers en art typographique. Voyez-nous ou téléphonez: notre représentant passera chez vous.

LE "DEVOIR"

430, rue Notre-Dame Est — Tél. HARBOUR 1241

HARBOUR 3088

J. H. Breton

Teinturier & Nettoyeur

Propriétaire du "New System Cleaning Service, Inc."

REPARATIONS ET PRESSAGE — SERVICE DE 24 HEURES

823 rue Dorchester Est — Montréal

NOUVEAU BAS PRIX:

NETTOYAGE FRANÇAIS	PRESSAGE
Robe Manteau	Costume Complet
Costume Complet	Pardessus
Pardessus	Pantalon
Robe de chambre	
	25c

1.50

Brûleurs à l'huile "Royal"

— Pour poêles de cuisine et fournaux de tous genres.

— Fonctionnement économique et silencieux — absolument pas de fumée ou d'odeur.

— Installés et garantis pour cinq ans.

Achat directement de la manufacture: Epargne 25%.

Souffleur automatique au petit charbon: \$85.00 installé.

Ouvret tous les soirs jusqu'à 9 p.m.

DEMONSTRATION GRATUITE

Automatic Burner C'pany

4397 ave Papineau FR. 8147 (entre Mt-Royal et Marie-Anne)

REPARATIONS de RADIO

PAYETTE & Co

910 BLEURY MONTREAL

LA 8979 — LA 2108

L'annonce

vous épargne du temps et de l'argent

Lorsque vous achetez un produit annoncé vous savez d'avance ce qu'il est, ce qu'il vous coûtera et où vous pouvez l'obtenir.

Le "Devoir"

LISEZ SES ANNONCES

Prévenez l'hernie

Le protecteur Bonin illustré ci-contre est bien l'article. — Garanti recommandé par les médecins.

CEINTURE HERNIAIRE

Brevetée

Maintient les hernies les plus rebelles. Ne se déplace pas. Venez vous convaincre.

ANTOINE BONIN

1870, Sherbrooke E. Tél. AMHERST 8640

Grand ménage avant les Fêtes

Tapisserie nouvelle

Derniers patrons

Prix populaires

Cire à plancher — Peinture — Vernis et autres accessoires.

Bienvenue aux Dames.

J. A. Lacasse

Autrefois "Clovis Electric"

Ferronnerie générale

1337 Mont-Royal Est

Tél. FA. 1614

Payez moins cher pour votre

BEURRE

Il suffit pour cela d'aller le chercher vous-même chez Tousignant Frères, les plus grands détaillants à Montréal, de beurre, fromage, oeufs et autres provisions.

CETTE SEMAINE

23c la livre

PREMIERE QUALITE

TOUSIGNANT Frères, Limitée

9 — MAGASINS — 9

Commodément situés

6312 ST-HUBERT

5167 rue Clarke

2929 rue Masson

1584 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1148 Mont-Royal Est

1587 rue Ontario Est

2309 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

REPARATIONS de RADIO

PAYETTE & Co

910 BLEURY MONTREAL

LA 8979 — LA 2108

Le "Devoir"

LISEZ SES ANNONCES

Pour le traitement et l'extraction de vos dents — il est toujours à votre avantage de consulter un dentiste possédant une longue expérience en cette matière.

Voyez le

Dr J.A. DUSSAULT

Anciennement de l'Institut Dentaire Franco-Américain.

Dents extraites et traitées sans douleur.

Dentiers à prix raisonnables.

Heures de bureau: 9 à 9 p.m. (sauf jeudi)

FR 9246 1222A, Visitation

Arrêtez cette toux

SIROP VILLARS

Souverain dans toutes les affections des voies respiratoires

Sédatif Puissant — Calme Rapide

Rhumes — Asthme

Toux sèche ou avec expectoration Catarrhe

Bronchites aiguës ou chroniques

Pneumonie — Grippe

DEUX GRANDEURS: .50 et 1.00

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépositaire:

CANADA DRUG CO.

857, rue St-Maurice — Montréal

TOUSIGNANT Frères, Limitée

9 — MAGASINS — 9

Commodément situés

6312 ST-HUBERT

5167 rue Clarke

2929 rue Masson

1584 Ste-Catherine Est

2034 Mont-Royal Est

1148 Mont-Royal Est

1587 rue Ontario Est

2309 rue Ontario Est

3539 rue Ontario Est

VIGNETTES

Pour Revues — Journaux

Annonces — Pancartes

Circulaires — Etiquettes

Catalogues

La Photogravure Nationale Ltée

Paul Lalonde, président.

59, rue Ste-Catherine O.

MONTREAL

Téléphone: MARquette 4549

Dans des milliers

de demeures, l'annonce dans les journaux est le guide quotidien sûr de l'acheteur économique.

LISEZ donc les annonces de votre journal, vous achèterez alors avec la certitude de faire des économies.

Le "Devoir"

L'organe de ceux qui achètent bien et bon.

Un mot de l'abbé Mugnier

On sait que M. l'abbé Mugnier, convertisseur d'huysmans, a le monopole des mots d'esprit ecclésiastiques à Paris. Excellent prêtre, indulgent aux faiblesses humaines, on l'appelle volontiers — la blague parisienne ne perd jamais ses droits — l'apôtre des gentilles, ou saint Vincent de poulies. Voici le dernier mot qu'on lui prête et dont il est bien capable:

— Aujourd'hui, la foi s'en va, disait un voisin de table, les femmes ne vont plus à confesse. Ceux à qui elles avouent tout, désormais, ce sont les médecins. Les médecins ont remplacé les confesseurs.

L'abbé Mugnier écoutait, le nez penché vers son assiette. Soudain, de sa voix douce, il insinua:

— Oui... Mais les médecins ne pardonnent pas...

tain Combat de nègres pendant la nuit, toile entièrement noire qui constituait alors une plaisanterie neuve et inédite... on était moins blasé qu'aujourd'hui.

Mais le clou de ce curieux Salon était une sculpture représentant deux jolis petits pieds de femme délicatement posés sur un coussin. Ils n'étaient ni en bronze, ni en marbre, mais bien en... fromage de gruyère! Cette oeuvre, cataloguée "marbre de gruyère", portait comme titre: *Ce que l'on suit et ce que l'on sent*; et l'inscription, tracée en lettres volontairement myopiques, obligeait le visiteur myope ou non à s'approcher de très près pour la déchiffrer, c'est-à-dire à sentir lui aussi l'intention sarcastique de l'auteur. Ce n'était pas d'un goût excellent. Le Salon des Incohérents, précurseur des "Humoristes" actuels, n'en eut pas

moins un gros succès.

Vaisselle

Au cours d'une de ses tournées de "popularité" dans une bourgade, le prince de Galles avait invité à dîner un millier de femmes de chômeuses avec leurs enfants. Cela fit un dîner de quelque deux ou trois mille couverts. Au dessert, le prince s'aperçut que, en face de lui, une brave femme reste silencieuse et comme hébétée.

— Qu'y a-t-il, madame? Vous n'êtes pas souffrante?

— Non, non, Votre Seigneurie, balbutie la pauvre femme, montrant l'immense table et les innombrables assiettes, je songe au travail que donnera toute cette vaisselle!...

Les souliers neufs

— Dis donc, Sam, où t'es-tu procuré ces souliers neufs? Dans une banque?

— Tu veux plaisanter? Depuis quand vend-on des souliers dans les banques?

— Je le croyais... parce qu'elles aussi font "crac" à chaque instant.

L'esprit d'autrefois

Longuet venait d'être emprisonné à la Bastille. Quelques heures après son entrée dans ce triste séjour, il voit entrer dans sa chambre un grand homme sec qui lui cause quelque frayeur.

— Qui êtes-vous, Monsieur? lui demande-t-il.

— Je suis le barbier de la Bastille.

— Parbleu! vous auriez bien dû la raser!

SIVEL

VENEZ A

L'Aliglon Limitée

420

Harbour 5987

Le salon de coiffure par excellence

Pour vos PERMANENTS et coiffures faites par des experts

Attention! 3 opérations pour \$1.00 au choix

Shampooing — Ondulation eau — Marcel — Manicure — Massage — Coupe de cheveux — Traitement de sourcils — De 9 h. à midi, vendredi et samedi exceptés.

Nous appliquons la fameuse teinture pour cheveux

IXOL

Yogourt

L'usage quotidien d'un pot de Yogourt assure la désinfection permanente de l'appareil digestif.

Le Yogourt vous fera l'estomac propre, l'intestin libre, le sang pur.

10 sous le pot 3 pour 25 sous

Livraison à domicile.

J. DELISLE

916 Duluth E. — AM. 0434

Le "Devoir"

L'organe de ceux qui achètent bien et bon.

Léon-A. Hurtubise C.P.A.

Comptable public licencié

60 St-Jacques ouest

MONTREAL

Téléphone: HARBOUR 5065

Où l'on s'habille bien—

Ernest Meunier

Le Tailleur Fashionable

994, rue Rachel (Est)

Téléphones: FR. 9343-9850

La Page féminine

L'enfant au cinéma

Plusieurs associations, ces temps derniers, ont protesté justement contre les démarches faites pour amener la loi du cinéma, de façon à permettre de nouveau l'admission des enfants de moins de seize ans dans les théâtres de vues animées; entre autres, la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, les AFAC, et plus récemment la Ligue du Cinéma de Québec. Voici l'entrelien qu'elle publiait dans notre journal du 16 courant:

"Le 9 janvier 1927, 78 enfants perdirent la vie dans l'incendie du Laurier-Palace, à Montréal. On n'oubliera jamais le cri d'horreur qui s'éleva partout lors de cet holocauste.

A la suite d'une enquête sur ce drame, les théâtres cinématographiques étaient interdits aux enfants de moins de seize ans, par un amendement à la loi. Du propre témoignage du juge enquêteur, c'est peut-être la question sur laquelle l'humanité s'est faite alors le plus facilement.

A peu près toutes les sociétés et tous les corps organisés qui ont été interrogés alors ont demandé avec instance l'interdiction, sans restriction, des théâtres cinématographiques aux enfants de moins de seize ans. Cette interdiction était basée sur des raisons d'ordre physique, intellectuel et moral. Ce qui était alors une vérité éclatante ne peut pas, après si peu d'années, avoir perdu de son évidence.

Aussi la Ligue du Cinéma de Québec, d'accord avec les parents de famille qui ont fait valoir, à cette occasion, leurs sentiments avec une telle ampleur, proteste énergiquement contre les tentatives faites actuellement pour en revenir à ce qui était avant l'amendement. Elle demande le maintien du "statu quo" et elle demande avec instance que l'on fasse appliquer énergiquement la loi, telle qu'amendée.

Oh oui, c'est bien avec la mort dans l'âme que le public montréalais apprend, ce 9 janvier 1927, que soixante-dix-huit enfants paraissent devant le Juge au moment même où il nourrirent leur âme des mensonges de l'écran. C'étaient probablement tous des habitués du théâtre, donc des esprits déjà faussés, des âmes peut-être perverties par cet étalage du vice, par ces vies anormales qu'on voyait se dérouler dans les théâtres de vues animées, alors comme aujourd'hui.

Dans notre beau pays qui est encore, malgré tout, l'un des plus sains au point de vue moral, c'est une protestation universelle qui devrait s'élever des cœurs des pères et des mères, contre cet amendement. Par son étymologie, ce mot amendement signifie: changement en mieux. Je sais qu'en termes de loi il peut tout simplement dire modification, mais ne trouvez-vous pas que, de par son sens originel, il devient ironique dans le cas présent? Et ceux qui l'ont soumis n'avaient-ils pas un sérieux amendement à faire subir à leur état d'esprit?

Les propriétaires de théâtres ont donné comme raison que le fait de défendre aux enfants le cinéma empêchait aussi les mères d'y aller. Est-ce un si grand mal, je vous demande! Je conçois qu'il faille une clientèle aux cinémas pour que leurs propriétaires vivent et fasse vivre leurs familles. Mais à part les enfants d'au-dessous de quinze ans et les mamans, il y a toute une catégorie de gens qui ne manquent

pas de faire salles comblées lors d'un film sensationnel. Si au moins l'on organisait des programmes, l'après-midi, par exemple, de vues éducatives, dédiées spécialement aux enfants et aux adolescents, nul n'aurait objection à les laisser aller, bien au contraire, car le cinéma sain et instructif ne peut que cultiver l'esprit. Des films éducatifs, nous en avons actuellement, et des plus intéressants; mais ils ne servent que de traits d'union entre les grandes vues d'un programme double. Or, ces grandes vues ne sont jamais convenables pour les enfants d'au-dessous de quinze ans; elles sont ordinairement amoralisées, les passions exagérées qu'elles font connaître par leurs romans actés ont un effet déplorable sur l'imagination de ces jeunes, justement à l'âge critique, où l'on est le plus impressionnable et partant le plus apte à subir une influence pernicieuse.

Je crois donc que nous ne protesterons jamais assez contre ce projet d'amendement qui voudrait dire ici "changement en pire", et que les parents soucieux de conserver à leurs enfants leur belle santé morale et leur fraîcheur d'âme s'opposent de tout leur pouvoir collectif contre une telle mesure.

JEANNE

Une question par mois

La jeune fille désaxée par son instruction

Le cas proposé dans "une question par mois", n'est pas rare. En effet, il a pu se trouver que la famille, au moment où les aînés se trouvaient d'âge à faire des études, n'ait pas été en état de leur leur payer; ou bien que ceux-ci n'aient pas désiré en faire. Mais, arrive une gentille cadette, à l'esprit clair et lucide, désireuse de faire des études supérieures, il se trouve qu'en même temps la situation financière s'est améliorée, est devenue même tout à fait excellente, et alors, on pousse Claire, — appelons notre cadette de ce nom, — aux études supérieures. Les aînés auront peu ou pas d'instruction, Claire deviendra, sinon une savante, du moins une femme instruite. Que Claire ait à vivre dans un milieu sans culture intellectuelle, une fois ses études terminées, la belle affaire! Le savoir est en soi un bien. L'homme, — la femme aussi, — est fait pour connaître, et conséquemment, aimer. Sans doute, Dieu tout d'abord, être infini, mais aussi, en dehors de lui, tout le connaissable. Donc, en somme, tout être, puisqu'un être est connaissable dans la mesure où il est. Tel est le domaine du savoir et l'étendue du vaste royaume que l'intelligence se doit de conquérir, au moins en partie, dans la mesure humaine du possible.

La question de sortir de son milieu est une question secondaire et sa solution est entre les mains de la jeune fille. Si Claire, tout intellectuelle qu'elle est, sait se montrer modeste, ce qui fait bien chez tous, mais surtout chez la jeune fille, et ne répudie pas la modestie qui est la grâce de son sexe et de son âge, elle ne fera sentir à personne sa supériorité intellectuelle.

Une question par mois

FAUT-IL DESABUSER L'ENFANT SUR LA PROVENANCE DE SES ETRENNES?

Il est d'usage, dans nos familles, de laisser croire aux enfants que c'est ou le petit Jésus en personne, ou le Père Noël qui viennent déposer chez eux leurs jouets, en passant par la cheminée.

Approuvez-vous cette habitude ou préférez-vous enlever aux enfants toute illusion et leur dire que ces étrennes, c'est leurs parents qui leur donnent comme récompenses proportionnées à leur bonne conduite?

Ce sujet est proposé à tous nos lecteurs et lectrices. Ceux-ci devront écrire leur travail à l'encre ou à la machine, sur un seul côté de chaque feuillet. Nous recevrons les réponses jusqu'au 15 décembre prochain inclusivement. Les réponses qui arriveront après cette date ne seront pas considérées.

Prière de donner son nom véritable et son adresse, même si l'on ne désire être publié que sous un pseudo.

Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Produits de quinze payseuropéens



Quinze pays d'Europe ont exposé leurs produits ou ont fait représenter leurs folklores respectifs au grand bazar de Toronto. Il y eut des crêpes finlandaises, des pâtisseries bulgares, des sandwiches hollandais, etc. On voit ici Mlle Millie Dimitroff en costume bulgare, tenant une jarre à vin en poterie de son pays.

Les Amicales

Aux anciennes du pensionnat St-Basile

Le 21 novembre aura lieu, à la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent, une réunion des anciennes élèves du pensionnat St-Basile, à deux heures de l'après-midi. Toutes les anciennes sont cordialement invitées d'y assister et sont priées de considérer cette invitation comme personnelle.

Amicale de l'Immaculée Conception

Il y aura réunion annuelle des anciennes élèves du pensionnat Ste-Catherine, demain, le 20, à 2 heures. Chacune est cordialement invitée et est priée de considérer cette invitation comme personnelle.

Au pensionnat Ste-Angele

Les anciennes élèves du pensionnat Sainte-Angele tiendront leur deuxième séance du cercle d'études dans les salles du couvent, le mardi, 22 novembre à 7 h. 30 p. m.

Aux anciennes du pensionnat St-Louis-de-Gonzague

Les Religieuses du Pensionnat St-Louis-de-Gonzague, 331 est rue Sherbrooke et leur Comité de direction de l'Amicale invitent cordialement toutes les anciennes élèves à une réunion générale, qui aura lieu le samedi, 10 décembre, de 1 h. à 5 h. Cette invitation doit être considérée comme personnelle.

Partie de cartes

Le mardi, 22 novembre, aura lieu à la salle Gervais, angle de la Roche et Mont-Royal, à 2 h. p. m., une partie de cartes au profit de l'oeuvre de la Réparation à la Trés Sainte-Face, inc. Pour renseignements, s'adresser à Mme A. E. Chevrier, DOLLARD 3841, à Mme Jos. Longman, CALMET 2179W, ou à Mlle M.-P. Préovost, FRONTEAU 3828.

Conventum à Lachine

Le conventum des anciennes élèves du pensionnat de Lachine aura lieu cette année, pour des raisons spéciales, demain après-midi, 20 novembre. Les religieuses de Sainte-Anne prient toutes celles qui le pourront d'être fidèles au rendez-vous.

—Vous vous moquez de moi, il faut des que j'approche.

—Les âmes d'enfants sont parfois si compliquées. Il a l'air de vous fuir, et tout à l'heure encore il s'affolait à la seule pensée de vous voir disparaître de son pauvre petit horizon.

Monique avait arraché une branche d'arbutus, et elle l'effeuillait maintenant sur le chemin:

—Ce n'est pas possible... Michel me déteste.

Et elle secouait la tête comme une poupée, faisant danser la lumière de ses cheveux.

Alors il fit un pas vers elle.

—Il a plus d'affection pour vous que pour son père... Vous ne pouvez donc pas comprendre cela? Ce mioche, personne ne l'a jamais aimé; il ne sait pas ce que c'est qu'une caresse, ni un baiser, et l'on a tant besoin de tendresse à cet âge. Matériellement, il ne manque de rien, mais il meurt de faim morale. Je voudrais être femme, certains jours, pour le choyer, pour lui dire ces mots charmants qui font le bonheur des tout petits.

—Il ne peut supporter l'idée de votre départ.

—Qu'est-ce que cela signifie?

Le regard perdu dans le grand trou d'ombre du vestibule, Robert répondit:

—Il ne peut supporter l'idée de votre départ.

—Mais je ne sais pas, moi. Et vous,

qui devriez si bien deviner ces choses-là, vous n'avez pas senti, lorsqu'il s'attachait à votre robe, que vous étiez pour lui une sorte de maman lointaine, mais une maman tout de même.

Robert s'arrêta, un peu haletant, étonné lui-même d'avoir pu dire tout cela.

Monique repla lentement entre ses doigts la branche dépouillée.

—Je ne vous soupçonnais pas si éloquent, Monsieur; je viens de faire une étrange découverte.

—Oh! Mademoiselle, je ne vous aurais jamais parlé ainsi, si je n'avais eu infiniment pitié de ce pauvre enfant qui n'a pas pu prononcer, lui, les mots qui l'étouffaient.

—Maintenant, Monsieur, c'est de la littérature.

Il la toisa, méprisant:

—Je savais bien que vous partiriez tout de même. Ici il n'y a qu'un bébé morose et une maison morte.

—Là-bas, dans la plaine, les gens rient et dansent. Il est naturel que vous n'hésitez pas.

Monique rejeta loin d'elle la badine qu'elle avait tordue, puis d'un

bond elle escalada le perron. Arrivée là, elle se retourna:

—Vous me jugez, n'est-ce pas, une poupée égoïste et superficielle, et avec cela incapable de songer à autre chose qu'à son plaisir?

Il s'inclina cérémonieusement: —Oui, Mademoiselle.

Alors avec un rire strident elle s'engouffra dans la maison. Sa robe rose et ses cheveux blonds s'élevaient comme un rêve. Le perron reprit son air solennel, le silence retomba sur l'allée.

Souper aux huîtres à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

L'Association Professionnelle des Employés de Magasin organise un souper aux huîtres, au bénéfice de leur oeuvre, sous le haut patronage de Son Excellence Mgr A. Deschamps et sous la présidence active de M. et Madame Albert Dupuis ainsi que M. et Mme A. J. Dugal.

Ce souper aura lieu le mercredi, 23 novembre 1932, à 7 h. 30 P. M., à la maison d'oeuvres de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste dans la salle Thibaudeau, 853 rue Sherbrooke est.

Les billets pourront être retenus au secrétariat de la Fédération: Frontenac 2665; chez Mlle Eglantine Phaneuf, 1532 CRescent, ou à la Pharmacie Gauthier, 6201, Christophe-Colomb, DOLLARD 9045. On est prié d'apporter un couteau.

Parmi les personnes qui y assisteront mentionnons: Mme Henri Gerin-Lajoie, Mme Lesperance, Mlle Florine Phaneuf, M. et Mme J. A. Patry, M. et Mme Louis Viens, M. et Mme E. J. Rousseau, Mesdames J. Hémond, J. F. Poisy, A. Chabot, E. Bouthillier, A. H. Latour, Mme Marcotte, Mme F. St-Jacques, Mme J. A. Lamy, Mme J. A. Milot, Mme P. Lamy, Mme Dini, Mesdemoiselles Eglantine Phaneuf, Gergette Lemoyne, Jeanne Lapointe, Madeleine Rousseau, Côté, M. A. Mercier, Yvette Chabot, C. Clément, Donald Mathieu, Catherine Rousseau, Dini, Angeline Gingras, Corine Blouin, Germaine Gauthier, Claire Rousseau, Wilhelmy, Berthe Gauthier, MM. L. A. Labelle, L. A. St-Denis, Anatole Hélie, Achille Phaneuf, J. Blanchard, Jacques Rousseau et plusieurs autres.

Partie de cartes à St-Louis-de-Gonzague

Le lundi, 21 novembre, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu une partie de cartes au profit des pauvres de la paroisse, à l'Académie Proulx, 4247 rue Parthenais, entre Marie-Anne et Rachel. Cette partie de cartes est organisée par les dames et sera sous la présidence de M. le curé Choquette. De magnifiques prix y seront donnés. Prière d'apporter ses cartes.

Le curé Bobinas souhaitera la bienvenue à Son Excellence et Mgr Lepaillier, de la Nativité, présidera la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Demain soir, à 8 h. 30, récital d'orgue par M. Antoine Maurice, organiste à Saint-Jean-Berchmans, sur les orgues de Saint-Casimir, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Ladyka, évêque titulaire d'Abvdo.

M. le curé Bobinas souhaitera la bienvenue à Son Excellence et Mgr Lepaillier, de la Nativité, présidera la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Banquet

Le banquet annuel du Foyer aura lieu mercredi prochain, 23 novembre, à la Maison du Rosaire, 369 rue du Champ de Mars, à huit heures et quart précises.

Souscription au bénéfice des ateliers des aveugles

A GAGNER

Un Oldsmobile Sedan, 4 portes, modèle 1933, d'une valeur de \$1500, gracieusement fourni par Alphonse Blanchard, Coteau du Lac. Offrande 25 cents par billet. Résultat le 30 mars 1933. Cette souscription est organisée pour venir en aide aux ateliers de l'Association Canadienne-Française des Aveugles Inc., 904 rue Beaubien est, en danger de fermer ses portes, faute de fonds. M. Joseph Beaubien en est le président. Bureaux d'organisation, 6418 St-Hubert, Montréal. Tél. CR. 3003.

(Comm.)

Une brochure d'actualité

"Pie XI au chevet de l'univers en détresse"

Notre camarade Louis-Philippe Roy, de l'Action catholique, vient de publier sous le double titre: "Pie XI au chevet de l'univers en détresse" — L'Encyclique Quadragesimale Anno à la portée de tous, — une brochure de propagande qui lui a valu de Mgr l'Archevêque de Québec ce précieux témoignage:

Lettre préface

Archevêché de Québec, le 12 septembre 1932.

Monsieur le Docteur Louis-Philippe Roy, Président du Comité Régional de l'A. C. C. Québec, Mon cher Président,

Vous rassemblez en un petit volume vos études sur les récentes encycliques de Sa Sainteté Pie XI parues dans l'Action Catholique. Combien je suis heureux de vous en féliciter!

D'abord, parce que vous vous faites l'écho de la voix souveraine de l'Eglise. En effet, c'est bien le Sauveur du monde, quand celui-ci pense vers l'abîme comme en nos temps, qui pourra seul le remettre en équilibre. Or, ce divin Maître a choisi pour organe de ses conseils et de ses directions la parole du Pape, son Vicaire ici-bas.

Puis, c'est vous, la jeunesse qui étudiez, pensez et écrivez ainsi! Tout cela réconforte et rassure pour l'avenir, qui reste aux jeunes. Mille radices, prenez racine dans le sol de la vérité sociale, votre apostolat sera rayonnant et fructueux.

\$1000.00 à GAGNER

Le grand concours de Charité, organisé par les Dames Patronesses de l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, se terminera, jeudi, le 15 décembre, 1932.

Les personnes désireuses de se procurer des billets sur le tirage des trois grands prix: \$1,000.00 en argent, une glacière électrique "Mayflower", d'une valeur de \$315.00, un radio "Victor", valeur de \$119.50, devront se hâter. Le prix du billet est de 25 sous ou cinq pour \$1.00. En s'adressant à:

Mlle EM. COUTURE, Secr.-Trés., 38 rue Gillespie, SHERBROOKE, P.Q.

Elle se chargera de vous faire parvenir les billets demandés.

Prière d'inclore un timbre-poste, avec chaque demande de billets.

Est-ce assez vous dire que j'approuve vos études et que je les recommande même aux vôtres?

Et je vous bénis, en vous répétant le cri de l'idéal: Excelsior.

Bien vôtre en N. S. et M. I., J.-M. RODRIGUE, O.M.I., Arch. de Québec.

Cette brochure est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbour 1241). Prix: 25 sous.

La Sainte-Cécile à Saint-Casimir

Demain soir, à 8 h. 30, récital d'orgue par M. Antoine Maurice, organiste à Saint-Jean-Berchmans, sur les orgues de Saint-Casimir, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Ladyka, évêque titulaire d'Abvdo.

M. le curé Bobinas souhaitera la bienvenue à Son Excellence et Mgr Lepaillier, de la Nativité, présidera la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Banquet

Le banquet annuel du Foyer aura lieu mercredi prochain, 23 novembre, à la Maison du Rosaire, 369 rue du Champ de Mars, à huit heures et quart précises.

Banquet

Le banquet annuel du Foyer aura lieu mercredi prochain, 23 novembre, à la Maison du Rosaire, 369 rue du Champ de Mars, à huit heures et quart précises.

FOURRURES

Achetez ici votre manteau favori à meilleur marché ou un plus beau manteau pour le montant que vous avez l'intention de débours.

OU TROUVEZ-VOUS DE SEMBLABLES VALEURS?

Rat musqué Seal Chapeau Pony russe caracul Hudson Seal Chat sauvage Monton de Perse

\$85.

\$135. à

\$195.

REPARATIONS. Nous avons des avantages surprenants à vous suggérer pour vos réparations. Consultez-nous avant de dépenser un trop gros montant.

EXPLICATIONS ET QUOTATIONS à domicile ou au magasin. Téléphonez pour notre représentant.

J. F. REID

Tél. CH. 3181 1473 Amherst

Petite annonce, mais grandes valeurs.

UNPRIX par SEMAINE

pour les

Trouvailles de nos petits trésors

AVIS AUX PARENTS

Nous avons décidé de récompenser les mots d'enfants que les parents voudront bien nous faire parvenir. Voici les conditions de ce concours nouveau genre.

1. Envoyez, chaque fois que vous en aurez, des mots, observations, réponses, conversations de vos petits enfants, en nous donnant le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant qui en est l'auteur.

2. Ecrivez sur un côté du feuillet seulement.

3. Nous publierons un certain nombre de ces mots d'enfants une fois par semaine, et le meilleur aura sa récompense: volume, album illustré ou autre, adapté à l'âge de l'enfant.

4. Le mot primé sera publié une semaine après sa publication, avec le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant.

5. Un seul mot du même enfant paraîtra la même semaine, mais nous pourrions en publier d'autres semaines; autant de mots que vous nous enverrez, autant de chances pour vos enfants de gagner un prix.

6. Le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant gagnant ne seront publiés qu'après décision du jury, lequel les ignorera complètement au moment du jugement.

7. Adressez tout envoi à la Page Féminine, Le DEVOIR, 430 rue Notre-Dame Est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

L'Aube sur la Montagne

par CLAUDE RENAUDY

9. (suite)

Robert est toujours là, aussi impassible, debout sur la première marche du perron. Et ce calme distant agace Monique. Elle se sent petite et nerveuse, auprès de cet homme si terriblement maître de lui. Alors elle répète, avec encore un faible espoir d'émouvoir Robert:

—Oui, je pars; j'en ai assez de vivre avec des ours.

Elle a élevé la voix en parlant, et Michel qui était resté à distance respectueuse a tout entendu. Pendant une seconde il regarde Moni-

que; puis il se jette contre elle, s'accroche des deux mains à sa jupe comme pour la retenir, et il éclate en sanglots. Mais, au moment où la jeune fille se penche vers lui, le petit garçon se sauve et disparaît dans la maison.

Ne comprenant rien à cet étrange désespoir, Monique releva la tête et interrogea Robert:

—Qu'est-ce que cela signifie?

Le regard perdu dans le grand trou d'ombre du vestibule, Robert répondit:

—Il ne peut supporter l'idée de votre départ.

—Mais je ne sais pas, moi. Et vous,

qui devriez si bien deviner ces choses-là, vous n'avez pas senti, lorsqu'il s'attachait à votre robe, que vous étiez pour lui une sorte de maman lointaine, mais une maman tout de même.

Robert s'arrêta, un peu haletant, étonné lui-même d'avoir pu dire tout cela.

Monique repla lentement entre ses doigts la branche dépouillée.

—Je ne vous soupçonnais pas si éloquent, Monsieur; je viens de faire une étrange découverte.

—Oh! Mademoiselle, je ne vous aurais jamais parlé ainsi, si je n'avais eu infiniment pitié de ce pauvre enfant qui n'a pas pu prononcer, lui, les mots qui l'étouffaient.

—Maintenant, Monsieur, c'est de la littérature.

Il la toisa, méprisant:

—Je savais bien que vous partiriez tout de même. Ici il n'y a qu'un bébé morose et une maison morte.

—Là-bas, dans la plaine, les gens rient et dansent. Il est naturel que vous n'hésitez pas.

Monique rejeta loin d'elle la badine qu'elle avait tordue, puis d'un

d'un invisible orchestre... Là-bas, près de la porte, une autre frémir qui est verte avec des reflets d'eau... Et celle-ci, légère et blanche, telle une mousseline, vers quel fête mystérieuse va-t-elle donc?

Comme c'est drôle! En voici une qui s'approche du lit. Elle est mauve avec de petites fleurs qu'on a jetées dessus par poignées. Il y a un accroc au bas de la jupe, près du ourlet... Il se voit à peine... Monique l'a réparé avec du fil blanc, elle s'est même piquée les doigts, et l'étoffe en a gardé une tache rouge pas plus grosse qu'une perle.

...Robert, mon ami, vous êtes le plus stupide garçon que la terre ait jamais porté.

Robert est descendu à Alice-Jes-Bains pour y acheter quelques morceaux de musique moderne. Il s'était bien juré de revenir sitôt sa course faite. Mais, sans savoir par quel hasard, il s'est trouvé devant le casino. Puis il y est entré et s'est installé sur la terrasse où l'on danse. Lorsqu'il a eu commandé une tasse de thé, il s'est rendu compte qu'il n'était venu là que pour voir danser "la robe".

(à suivre)

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (la responsabilité limitée), éditeur: propriétaire: Georges Paillet, directeur: gérant.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Samedi, le 19 novembre

12 h. 45, CKAC: Causerie de l'U. C. La prévention des incendies; comment se servir du pétrole, de la jassoline; quel faire en cas d'incendie.

1 h. 15, CKAC: Demi-heure de Carabin.

Demi-heure de la Saint-Jean-Baptiste

6 h. CKAC: Demi-heure de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat. Seconde émission réservée aux Franco-Américains. Causerie faite par M. Adolphe Robert, secrétaire général de l'Association Canado-Américaine, de Manchester, N.H. Sujet: "Nos sociétés nationales". Résuré d'œuvres littéraires de la Société Saint-Jean-Baptiste, par le directeur des émissions. Programme musical exécuté par M. Robert, fils: a) Dernières volontés, paroles de Louis Veillat, musique de Chs Gounod. b) The wreck of the "Julie Plante", paroles du Dr Drummond, musique de G. O'Hara. Accompagnateur, Dr L. A. Hébert.

8 h. WABC: Orchestre Lyman.

8 h. WABC: Archer Gibson, organiste.

8 h. 15, WJZ: Orchestre Lee Sims. Homay Bailey, soprano.

8 h. 30, WABC: Orchestre Isham Jones.

8 h. 30, WJZ: Genia Fonarova, soprano; musique bohémienne.

9 h. WABC: Ruth Elting, orchestre Nat Shilkret.

9 h. WABC: Programme musical sous la direction d'Erno Rapee.

9 h. WJZ: Gus Van, les sœurs Pickens, orchestre Victor Arden.

10 h. WABC: William O'Sell, ténor, orchestre Fred Berrens.

10 h. 45, WJZ: Mathilde Harding, pianiste, et Irene Harding, organiste.

10 h. 45, WABC: Vaughn de Leath, orchestre Fred Berrens.

11 h. WABC: Orchestre Guy Lombardo.

11 h. WABC: Orchestre William Scott.

11 h. 15, WJZ: Lew White, organiste. Trio romantique.

11 h. 30, WABC: Orchestre Paul Whiteman.

12 h. WJZ: Orchestre Jack Denry.

Dimanche, le 20 novembre

12 h. 30, WABC: Chœur symphonique russe, chœur mixte sous la direction de Basil Kiballich.

12 h. 30, WJZ: Récital d'orgue de l'hôtel Waldorf-Astoria; Irene Harding, organiste.

2 h. WJZ: The Pilgrims. Chœur mixte sous la direction de Dana S. Merriman.

2 h. 15, WABC: Sunday Matinee of the Air. Orchestre Victor Arden; Harry Rose, comédien, Jimmy Lyons et autres artistes invités.

2 h. 45, WABC: The Hoosier Editor. Frederick Landis, Mary Miles, soprano, Quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

3 h. WJZ: Causerie: John Tasker Howard; orchestre de concert.

3 h. WABC: Orchestre symphonique de New-York, sous la direction d'Arturo Toscanini. Toscanini dirigera la symphonie en do majeur de Schubert. Cette symphonie est en cinq mouvements: andante, allegro ma non troppo; andante con moto, scherzo, allegro vivace; finale, allegro vivace. A cette symphonie s'ajoute Siegfried Idyl. Ouverture et Bacchanale, de Tannhäuser, pièces de Wagner.

4 h. WABC: Programme Iodent avec Jane Froman, orchestre sous la direction de Roy Shield.

4 h. WJZ: Temple of Song. Chœur sous la conduite de Noble Cain.

4 h. 30, WABC: Emission transatlantique de Munich, Allemagne. Causerie de von Kuehlmann, homme d'Etat et diplomate allemand.

4 h. 30, WJZ: National Youth Conference. Dr Daniel A. Poling; programme musical sous la direction de M. L. Leod; quatuor mixte.

4 h. 45, WABC: Le Trio Charmant. Selma Johanson et Dorothy Johnson, sopranos; Paul Heminghaus, contralto. Direction: George Dilworth.

5 h. WABC: Concert Pop. Direction Walter Logan.

5 h. WABC: Roses and Drums. Adrian Rosley et Philippe Le Gay, explorateurs français.

5 h. WJZ: National Vespers. Dr Harry Emerson Fosdick; direction musicale de George Shackley; quatuor de voix d'hommes.

5 h. 30, WABC: Orchestre George Earle avec les concours de Charles Carille, ténor.

6 h. WJZ: Orchestre de concert Paul Whiteman.

L'heure catholique

6 h. CKAC: L'heure catholique. La causerie doctrinale sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. S. S. R., professeur de théologie dogmatique au Séminaire d'Ottawa. Il exposera l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel. Le programme musical est confié à la chorale de la paroisse Notre-Dame de Grâce: *Ecce Panis angelorum*, d'Antonio Lotti; *Credo*, de la messe *Regina Pacis*, P. Yon; *Ave Maria*, de Vermeire; *Sancius*, messe *Regina Pacis*, de P. Yon. Maître de chapelle: M. Ed. Breton; organiste, M. Paul Doyon.

7 h. WJZ: Chœur Eva Jessye, groupe de seize voix.

7 h. WABC: Causerie de Dr Julius Klein, de Washington, D. C.

7 h. WABC: Fanfare Marimba, directeur Arthur Jamesworth.

7 h. 15, WABC: Barbara Maurel, contralto; New World Symphony Orchestra, sous la direction de Howard Barlow. Programme de musique classique qui comprend des sélections de Dvorak, Strickland, Moszkowski, Grieg et Strauss.

7 h. 30, WABC: Thomas Martens, mezzo contralto; Phil. Porterfield, baryton; quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

8 h. WABC: William Hall, baryton; orchestre Freddie Rich.

8 h. WABC: Orchestre David Rubloff, Eddie Cantor.

8 h. WABC: Orchestre Lyman.

8 h. WABC: Archer Gibson, organiste.

8 h. 15, WJZ: Orchestre Lee Sims. Homay Bailey, soprano.

8 h. 30, WABC: Orchestre Isham Jones.

8 h. 30, WJZ: Genia Fonarova, soprano; musique bohémienne.

9 h. WABC: Ruth Elting, orchestre Nat Shilkret.

9 h. WABC: Programme musical sous la direction d'Erno Rapee.

9 h. WJZ: Gus Van, les sœurs Pickens, orchestre Victor Arden.

10 h. WABC: William O'Sell, ténor, orchestre Fred Berrens.

10 h. 45, WJZ: Mathilde Harding, pianiste, et Irene Harding, organiste.

10 h. 45, WABC: Vaughn de Leath, orchestre Fred Berrens.

11 h. WABC: Orchestre Guy Lombardo.

11 h. WABC: Orchestre William Scott.

11 h. 15, WJZ: Lew White, organiste. Trio romantique.

11 h. 30, WABC: Orchestre Paul Whiteman.

12 h. WJZ: Orchestre Jack Denry.

12 h. 30, WABC: Chœur symphonique russe, chœur mixte sous la direction de Basil Kiballich.

12 h. 30, WJZ: Récital d'orgue de l'hôtel Waldorf-Astoria; Irene Harding, organiste.

2 h. WJZ: The Pilgrims. Chœur mixte sous la direction de Dana S. Merriman.

2 h. 15, WABC: Sunday Matinee of the Air. Orchestre Victor Arden; Harry Rose, comédien, Jimmy Lyons et autres artistes invités.

2 h. 45, WABC: The Hoosier Editor. Frederick Landis, Mary Miles, soprano, Quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

3 h. WJZ: Causerie: John Tasker Howard; orchestre de concert.

3 h. WABC: Orchestre symphonique de New-York, sous la direction d'Arturo Toscanini. Toscanini dirigera la symphonie en do majeur de Schubert. Cette symphonie est en cinq mouvements: andante, allegro ma non troppo; andante con moto, scherzo, allegro vivace; finale, allegro vivace. A cette symphonie s'ajoute Siegfried Idyl. Ouverture et Bacchanale, de Tannhäuser, pièces de Wagner.

4 h. WABC: Programme Iodent avec Jane Froman, orchestre sous la direction de Roy Shield.

4 h. WJZ: Temple of Song. Chœur sous la conduite de Noble Cain.

4 h. 30, WABC: Emission transatlantique de Munich, Allemagne. Causerie de von Kuehlmann, homme d'Etat et diplomate allemand.

4 h. 30, WJZ: National Youth Conference. Dr Daniel A. Poling; programme musical sous la direction de M. L. Leod; quatuor mixte.

4 h. 45, WABC: Le Trio Charmant. Selma Johanson et Dorothy Johnson, sopranos; Paul Heminghaus, contralto. Direction: George Dilworth.

5 h. WABC: Concert Pop. Direction Walter Logan.

5 h. WABC: Roses and Drums. Adrian Rosley et Philippe Le Gay, explorateurs français.

5 h. WJZ: National Vespers. Dr Harry Emerson Fosdick; direction musicale de George Shackley; quatuor de voix d'hommes.

5 h. 30, WABC: Orchestre George Earle avec les concours de Charles Carille, ténor.

6 h. WJZ: Orchestre de concert Paul Whiteman.

6 h. CKAC: L'heure catholique. La causerie doctrinale sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. S. S. R., professeur de théologie dogmatique au Séminaire d'Ottawa. Il exposera l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel. Le programme musical est confié à la chorale de la paroisse Notre-Dame de Grâce: *Ecce Panis angelorum*, d'Antonio Lotti; *Credo*, de la messe *Regina Pacis*, P. Yon; *Ave Maria*, de Vermeire; *Sancius*, messe *Regina Pacis*, de P. Yon. Maître de chapelle: M. Ed. Breton; organiste, M. Paul Doyon.

7 h. WJZ: Chœur Eva Jessye, groupe de seize voix.

7 h. WABC: Causerie de Dr Julius Klein, de Washington, D. C.

7 h. WABC: Fanfare Marimba, directeur Arthur Jamesworth.

7 h. 15, WABC: Barbara Maurel, contralto; New World Symphony Orchestra, sous la direction de Howard Barlow. Programme de musique classique qui comprend des sélections de Dvorak, Strickland, Moszkowski, Grieg et Strauss.

7 h. 30, WABC: Thomas Martens, mezzo contralto; Phil. Porterfield, baryton; quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

8 h. WABC: William Hall, baryton; orchestre Freddie Rich.

8 h. WABC: Orchestre David Rubloff, Eddie Cantor.

8 h. WABC: Orchestre Lyman.

8 h. WABC: Archer Gibson, organiste.

8 h. 15, WJZ: Orchestre Lee Sims. Homay Bailey, soprano.

8 h. 30, WABC: Orchestre Isham Jones.

8 h. 30, WJZ: Genia Fonarova, soprano; musique bohémienne.

9 h. WABC: Ruth Elting, orchestre Nat Shilkret.

9 h. WABC: Programme musical sous la direction d'Erno Rapee.

9 h. WJZ: Gus Van, les sœurs Pickens, orchestre Victor Arden.

10 h. WABC: William O'Sell, ténor, orchestre Fred Berrens.

10 h. 45, WJZ: Mathilde Harding, pianiste, et Irene Harding, organiste.

10 h. 45, WABC: Vaughn de Leath, orchestre Fred Berrens.

11 h. WABC: Orchestre Guy Lombardo.

11 h. WABC: Orchestre William Scott.

11 h. 15, WJZ: Lew White, organiste. Trio romantique.

11 h. 30, WABC: Orchestre Paul Whiteman.

12 h. WJZ: Orchestre Jack Denry.

12 h. 30, WABC: Chœur symphonique russe, chœur mixte sous la direction de Basil Kiballich.

12 h. 30, WJZ: Récital d'orgue de l'hôtel Waldorf-Astoria; Irene Harding, organiste.

2 h. WJZ: The Pilgrims. Chœur mixte sous la direction de Dana S. Merriman.

2 h. 15, WABC: Sunday Matinee of the Air. Orchestre Victor Arden; Harry Rose, comédien, Jimmy Lyons et autres artistes invités.

2 h. 45, WABC: The Hoosier Editor. Frederick Landis, Mary Miles, soprano, Quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

3 h. WJZ: Causerie: John Tasker Howard; orchestre de concert.

3 h. WABC: Orchestre symphonique de New-York, sous la direction d'Arturo Toscanini. Toscanini dirigera la symphonie en do majeur de Schubert. Cette symphonie est en cinq mouvements: andante, allegro ma non troppo; andante con moto, scherzo, allegro vivace; finale, allegro vivace. A cette symphonie s'ajoute Siegfried Idyl. Ouverture et Bacchanale, de Tannhäuser, pièces de Wagner.

4 h. WABC: Programme Iodent avec Jane Froman, orchestre sous la direction de Roy Shield.

4 h. WJZ: Temple of Song. Chœur sous la conduite de Noble Cain.

4 h. 30, WABC: Emission transatlantique de Munich, Allemagne. Causerie de von Kuehlmann, homme d'Etat et diplomate allemand.

4 h. 30, WJZ: National Youth Conference. Dr Daniel A. Poling; programme musical sous la direction de M. L. Leod; quatuor mixte.

4 h. 45, WABC: Le Trio Charmant. Selma Johanson et Dorothy Johnson, sopranos; Paul Heminghaus, contralto. Direction: George Dilworth.

5 h. WABC: Concert Pop. Direction Walter Logan.

5 h. WABC: Roses and Drums. Adrian Rosley et Philippe Le Gay, explorateurs français.

5 h. WJZ: National Vespers. Dr Harry Emerson Fosdick; direction musicale de George Shackley; quatuor de voix d'hommes.

5 h. 30, WABC: Orchestre George Earle avec les concours de Charles Carille, ténor.

6 h. WJZ: Orchestre de concert Paul Whiteman.

6 h. CKAC: L'heure catholique. La causerie doctrinale sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. S. S. R., professeur de théologie dogmatique au Séminaire d'Ottawa. Il exposera l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel. Le programme musical est confié à la chorale de la paroisse Notre-Dame de Grâce: *Ecce Panis angelorum*, d'Antonio Lotti; *Credo*, de la messe *Regina Pacis*, P. Yon; *Ave Maria*, de Vermeire; *Sancius*, messe *Regina Pacis*, de P. Yon. Maître de chapelle: M. Ed. Breton; organiste, M. Paul Doyon.

7 h. WJZ: Chœur Eva Jessye, groupe de seize voix.

7 h. WABC: Causerie de Dr Julius Klein, de Washington, D. C.

7 h. WABC: Fanfare Marimba, directeur Arthur Jamesworth.

7 h. 15, WABC: Barbara Maurel, contralto; New World Symphony Orchestra, sous la direction de Howard Barlow. Programme de musique classique qui comprend des sélections de Dvorak, Strickland, Moszkowski, Grieg et Strauss.

7 h. 30, WABC: Thomas Martens, mezzo contralto; Phil. Porterfield, baryton; quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

8 h. WABC: William Hall, baryton; orchestre Freddie Rich.

8 h. WABC: Orchestre David Rubloff, Eddie Cantor.

8 h. WABC: Orchestre Lyman.

8 h. WABC: Archer Gibson, organiste.

8 h. 15, WJZ: Orchestre Lee Sims. Homay Bailey, soprano.

8 h. 30, WABC: Orchestre Isham Jones.

8 h. 30, WJZ: Genia Fonarova, soprano; musique bohémienne.

9 h. WABC: Ruth Elting, orchestre Nat Shilkret.

9 h. WABC: Programme musical sous la direction d'Erno Rapee.

9 h. WJZ: Gus Van, les sœurs Pickens, orchestre Victor Arden.

10 h. WABC: William O'Sell, ténor, orchestre Fred Berrens.

10 h. 45, WJZ: Mathilde Harding, pianiste, et Irene Harding, organiste.

10 h. 45, WABC: Vaughn de Leath, orchestre Fred Berrens.

11 h. WABC: Orchestre Guy Lombardo.

11 h. WABC: Orchestre William Scott.

11 h. 15, WJZ: Lew White, organiste. Trio romantique.

11 h. 30, WABC: Orchestre Paul Whiteman.

12 h. WJZ: Orchestre Jack Denry.

12 h. 30, WABC: Chœur symphonique russe, chœur mixte sous la direction de Basil Kiballich.

12 h. 30, WJZ: Récital d'orgue de l'hôtel Waldorf-Astoria; Irene Harding, organiste.

2 h. WJZ: The Pilgrims. Chœur mixte sous la direction de Dana S. Merriman.

2 h. 15, WABC: Sunday Matinee of the Air. Orchestre Victor Arden; Harry Rose, comédien, Jimmy Lyons et autres artistes invités.

2 h. 45, WABC: The Hoosier Editor. Frederick Landis, Mary Miles, soprano, Quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

3 h. WJZ: Causerie: John Tasker Howard; orchestre de concert.

3 h. WABC: Orchestre symphonique de New-York, sous la direction d'Arturo Toscanini. Toscanini dirigera la symphonie en do majeur de Schubert. Cette symphonie est en cinq mouvements: andante, allegro ma non troppo; andante con moto, scherzo, allegro vivace; finale, allegro vivace. A cette symphonie s'ajoute Siegfried Idyl. Ouverture et Bacchanale, de Tannhäuser, pièces de Wagner.

4 h. WABC: Programme Iodent avec Jane Froman, orchestre sous la direction de Roy Shield.

4 h. WJZ: Temple of Song. Chœur sous la conduite de Noble Cain.

4 h. 30, WABC: Emission transatlantique de Munich, Allemagne. Causerie de von Kuehlmann, homme d'Etat et diplomate allemand.

4 h. 30, WJZ: National Youth Conference. Dr Daniel A. Poling; programme musical sous la direction de M. L. Leod; quatuor mixte.

4 h. 45, WABC: Le Trio Charmant. Selma Johanson et Dorothy Johnson, sopranos; Paul Heminghaus, contralto. Direction: George Dilworth.

5 h. WABC: Concert Pop. Direction Walter Logan.

5 h. WABC: Roses and Drums. Adrian Rosley et Philippe Le Gay, explorateurs français.

5 h. WJZ: National Vespers. Dr Harry Emerson Fosdick; direction musicale de George Shackley; quatuor de voix d'hommes.

5 h. 30, WABC: Orchestre George Earle avec les concours de Charles Carille, ténor.

6 h. WJZ: Orchestre de concert Paul Whiteman.

6 h. CKAC: L'heure catholique. La causerie doctrinale sera donnée par le R. P. Louis Roy, C. S. S. R., professeur de théologie dogmatique au Séminaire d'Ottawa. Il exposera l'élévation de l'homme à l'ordre surnaturel. Le programme musical est confié à la chorale de la paroisse Notre-Dame de Grâce: *Ecce Panis angelorum*, d'Antonio Lotti; *Credo*, de la messe *Regina Pacis*, P. Yon; *Ave Maria*, de Vermeire; *Sancius*, messe *Regina Pacis*, de P. Yon. Maître de chapelle: M. Ed. Breton; organiste, M. Paul Doyon.

7 h. WJZ: Chœur Eva Jessye, groupe de seize voix.

7 h. WABC: Causerie de Dr Julius Klein, de Washington, D. C.

7 h. WABC: Fanfare Marimba, directeur Arthur Jamesworth.

7 h. 15, WABC: Barbara Maurel, contralto; New World Symphony Orchestra, sous la direction de Howard Barlow. Programme de musique classique qui comprend des sélections de Dvorak, Strickland, Moszkowski, Grieg et Strauss.

7 h. 30, WABC: Thomas Martens, mezzo contralto; Phil. Porterfield, baryton; quatuor Four Norseman; orchestre Frank Westphal.

8 h. WABC: William Hall, baryton; orchestre Freddie Rich.

8 h. WABC: Orchestre David Rubloff, Eddie Cantor.

8 h. WABC: Orchestre Lyman.

8 h. WABC: Archer Gibson, organiste.

8 h. 15, WJZ: Orchestre Lee Sims. Homay Bailey, soprano.

8 h. 30, WABC: Orchestre Isham Jones.

8 h. 30, WJZ: Genia Fonarova, soprano; musique bohémienne.

9 h. WABC: Ruth Elting, orchestre Nat Shilkret.

9 h. WABC: Programme musical sous la direction d'Erno Rapee.

9 h. WJZ: Gus Van, les sœurs Pickens, orchestre Victor Arden.

10 h. WABC: William O'Sell, ténor, orchestre Fred Berrens.

10 h. 45, WJZ: Mathilde Harding, pianiste, et Irene Harding, organiste.

10 h. 45, WABC: Vaughn de Leath, orchestre Fred Berrens.

11 h. WABC: Orchestre Guy Lombardo.

otre-Dame est, Montréal. (Té-
phone: HArbour 1241°).

100

LA VIE SPORTIVE

Souvenirs d'un amateur d'hier

Durant les quatre dernières années de nos études, aux vacances d'été, j'allais passer trois ou quatre semaines chez mon bon ami Blondin Dubé, fils du docteur F.-X. Dubé, de Notre-Dame du Lac. Au collège, le hockey et la course d'athlète étaient la majeure partie de nos récréations; mais là, à Notre-Dame, nous avions l'occasion de jouer à la balle au camp, car les garçons du village avaient une équipe dont nous faisons partie pendant nos vacances. La plupart étaient d'excellents joueurs; en effet, le premier but, Tit-Jos. Plourde, frappait la balle avec une force terrible et plus d'une fois nous avons entendu son glissement doucement sous les épaules rigoureuses de ses muscles. Plusieurs autres, situés au fond du champ, conservaient encore la plus grande facilité de la balle au camp. Mon ami Blondin, lui, jouait toujours le rôle de héros de l'équipe; dans les moments critiques, il cognait son petit coup sûr pour nous donner la victoire. Nous avions un lanceur fameux, Georges Violette, qui avait certainement fait beaucoup de figures contre tout club amateur; toujours chanceux (?), l'on m'accordait son gentiment et sans aucune protestation la position si convoitée (?) de receveur. "Batêche", comme disait mon grand-père, que les balles du grand receveur venaient vite, ça pinçait aussi; j'avais beau mettre quatre ou cinq coups de batte, ça ne m'aidait pas à gagner; ça ne faisait que me donner une superbe excuse lorsque je trouvais que j'étais un peu en retard. Nous jouions de nos parties très mouvementées, surtout contre le club du village voisin, Cabano. Presque à chaque partie entre les clubs de Notre-Dame et Cabano, les joueurs et les partisans des deux clubs réglaient maintes questions de points avec leurs poings. Je ne trouvais alors heureux d'être receveur; j'étais protégé par mon masque et mon protecteur, je pouvais essayer de m'occuper des combattants, sans courir aucun risque de recevoir quelques coups de batte. Mes efforts pour pacifier étaient très peu efficaces et même j'eus parfois, moi aussi, à défendre ma peau sans obtenir cependant beaucoup de succès. Et voilà ce que furent mes essais dans ce sport de la balle au camp. M. Shaughnessy, du "Daily Star", ne fera certainement pas de propositions pour la prochaine saison des Royals...

Paul-Marcel RAYMOND

AU NATIONAL

Ballon au panier

La saison qui commence sera sans contredit la plus active jamais au National, pour la section du ballon au panier. Les organisateurs n'ont rien négligé pour donner aux nombreux supporters de notre organisation canadienne-française du port de tout premier ordre.

En effet, M. Gilbert A. La Tour, résident de la section sportive, a organisé cette année, une équipe de ballon au panier qui offre plus que les possibilités de remporter le championnat du Canada. F. S. roneau, l'entraîneur bien connu de M. A. A. sera le pilote de l'équipe.

D'ailleurs nos porte-couleurs forment l'équipe de l'équipe des F. S. qui se rendait en semi-finale pour le championnat du Canada.

Aucun doute, quant à la valeur de l'équipe, ne peut subsister avec ces joueurs comme Baysinger, du I. A. A. (une étoile du rugby), Melville, Gossall, Kyle, Eaman, Talpis, Chulver, Newton, Robertson, Lamb.

Nous pouvons donc affirmer que ceux qui voudront suivre nos joueurs durant la présente saison seront nullement déçus. L'année aura certainement le plaisir de voir nos joueurs de ballon au panier remporter les honneurs du Canada.

Avis aux coureurs

Les coureurs du National sont convoqués à une assemblée qui aura lieu dimanche après-midi, vers six heures, dans le but de fixer le programme de la saison.

Tous ceux que la chose intéresse sont cordialement invités.

Balle à la volée

Le club de balle à la volée du National rendait visite mercredi dernier, au Y.M.H.A. Les visiteurs subirent trois défaites par les résultats de 15-6, 15-7 et 15-11.

Comme les résultats l'indiquent, nos porte-couleurs firent beaucoup de figures dans la dernière et dans la première partie.

Esprons que les succès couronneront leurs efforts lors de leur prochaine rencontre avec cette équipe.

FORUM WILDANK 6131

CE SOIR A 8 H. 30

AMERICAINS vs MONTREAL

Prix: \$2.50, \$1.25, \$1.00, \$0.50

Taxe comprise.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Nul ne conteste que le plus intéressant programme de l'année sera offert, demain après-midi, par la ligue Mont-Royal, à l'Arena. Les étudiants de Montréal, jouent avec Verdun dans la première partie à 2 h. 15, tandis que les favoris de la ligue, St-François-Xavier, s'affrontent au fameux Champêtre.

Les étudiants ont fort bien débuté, dimanche dernier, et il a fallu toute l'habileté de cet expert qui est Jimmy Rowan pour tenir en respect les dangereux patineurs et coureurs qui sont Ehlert, Gagné, Walker, et autres. Le solide Charles Corrigan, qui dirige les étudiants, possède une fière première ligne d'attaques. Ehlert-Walker-Gagné sont capables de figurer avec n'importe quelle ligue sénior de la métropole. S'ils répètent leurs performances de dimanche dernier, Verdun n'a qu'à se bien tenir. Le solide Charles Berthiaume de l'U. d'Ottawa, joue une belle partie sur la défense pendant que Jean-Paul Ellis est de garde. Comme il n'est pas surprenant de constater que Newy Lalonde le suit de près. C'est un droitier et un bon. Elle a la faculté de monter avec aisance et ses attaques sont une menace constante. Dans leur but, les Carabins sont formidables. Les plus dangereux. Parmi les substituts, il faudra attendre une autre partie pour en dire plus. Les étudiants sont prêts à fournir un lutté homérique à Verdun. Le dernier contact d'être le club mystérieux de la ligue. Depuis deux saisons, le club a mal débuté pour terminer en véritable ouragan. En fin de saison, il y avait un meilleur alignement. Comme la ligue Mont-Royal, il est évident que Verdun se doit de se battre pour son crédit, il a la chance de se voir demain contre les étudiants. Verdun possède de très beaux joueurs dans G. Reeves, un centre recherché des clubs professionnels, Méric Martel, le sensationnel joueur de la croix, Georges Gravel, un joueur de base, et un joueur de base, Bennett, Harold Lee, Ray, Boulanger et Roland Hébert. Il n'y a pas de club qui possède un meilleur alignement. Les patineurs aussi rapides que Verdun. C'est pourquoi la partie, U. de Montréal vs Verdun, sera une affaire enlevante. Le pilote, Arthur Martel, sera d'ailleurs, trois frères de Lachance qui forment une ligue.

LA GRANDE JOUTE CHAMPETRE-ST-FRANCOIS-XAVIER

On se croira à un match de championnat lorsque les clubs Champêtre et St-François-Xavier joueront la deuxième partie du programme. Les leaders actuels sont Champêtre et Lafontaine et une victoire du Champêtre lui donne le premier poste tandis que les "Saints" vont s'enlever la deuxième place. Cette partie est d'une importance pour les intéressés. C'est la première fois que des délégations de la ligue Mont-Royal se rendent à l'Arena. L'intérêt est immense dans l'est où l'on entendrait de la possibilité de championnat. Champêtre n'a jamais montré un club aussi puissant. L'édition actuelle avec Jimmy Rowan, comme première vedette. Paul Leduc, hier vainqueur de la ligue, sera de la partie de sa vie tandis qu'Armand Raymond tient bien sa réputation de défenseur. Ce Jean Raymond ira loin. Quant à Paul Belhumeur, ses services sont très appréciés et encore plus utiles. Sylvio Mireault a quelque peu changé ses lignes d'attaque, dimanche dernier, moi les avants se ce qui a mélangé ses joueurs. C'est pour les avants servir, plus de moyen de faire justice demain, car ils auront pratiqué ensemble. Jack, Waite et Tobin forment la première ligne. Cadorette, Laroche et Wiesner, la seconde.

Contre le fameux club, St-François-Xavier oppose un alignement puissant comme il l'a démontré contre Lafontaine, il y a deux semaines. On se rappelle que le St-François après avoir mené par 2 à 0 puis par 2 à 1 jusqu'à une seconde partie, a fini de la partie se fit égaliser son score par manque de précautions. Si le St-François a été capable de faire cette figure contre le Lafontaine, il est permis de croire qu'il va répéter contre Champêtre. Valois a été réinstauré, ce qui veut dire qu'il sera un joueur de plus. Il y a plus à craindre les suspensions. Jos. Rodas croit avoir une étoile dans Stan. Valois, frère d'Arthur puis dans le jeune Houck, de St-Anne. "Je suis content de battre Champêtre comme nous aurons à battre Lafontaine", a dit Rodas. "St-François est plus puissant que jamais et il se prépare à le démontrer dès demain. J'ai hâte de rencontrer de nouveau Lafontaine car la prochaine fois nous allons le blanchir". Comme on peut le voir, les "Saints" sont confiants et ils se sentent à l'aise. Ils ont, en outre, produit un changement pour le mieux sur ce fameux club. C'est l'opinion de milliers d'amateurs que le St-François va gagner.

ALIGNEMENT DES EQUIPES

1ère partie, à 2 h. 15 p.m.
U. de Montréal vs Verdun
Martel, défense, Boulanger
Ehlert, défense, Bennett
Berthiaume, défense, H. Lee
Ehlert, centre, Gagné
Gagné, aile droite, Belanger
Walker, aile gauche, Gravel
Subs de Verdun: L. Leduc, Jotkus, Martel, Lawton.
2ème partie, à 3 h. 45 p.m.
Champêtre vs St-François-Xavier
Rowan, but, Trépanier
P. Leduc, défense, Gervais
Raymond, défense, Mongeon
Jack, centre, Art. Valois
Waite, aile droite, Eaman
Fobin, aile gauche, St-Jean
Subs du Champêtre: Cadorette, Laroche, Belhumeur, Wheeler.
Subs du St-François: Beauchamp, S. Valois, Bourgoin, Baril, Houck.
Arbitres: Dave Campbell et Percy Moore.
Chronométrateurs: Oswald O'Neil et Ed. Sinclair. Juges de buts: John Phelan et A.-R. Giroux.

Les débuts de la Ligue Starr

Les six clubs de la province division de la ligue Starr viennent d'être nommés de cette ligue, si populaire l'an dernier, ouvrira sa saison de hockey vendredi prochain, à l'Arena Mont-Royal. Comme cette ligue doit avoir une seconde division, également composée de six clubs, dont les noms seront connus mercredi prochain, il a été entendu qu'elle jouera deux soirs par semaine, à l'Arena: le mercredi et le vendredi soirs. C'est ce que nous a appris hier soir, le dévoué président de la ligue, M. A.-E. Saucier.

A la fin de la saison, les clubs champions des deux divisions se rencontreront pour le championnat de la ligue Starr.

Voici les noms des six clubs constitués à date: Saint-Viateur, Sainte-Hélène, North-End Eagles, Choquette, Charbonneau et Brittany Shoe.

Le Saint-Viateur et North-End se feront la lutte dans la première rencontre de la saison vendredi prochain. Dans la deuxième partie, Choquette sera l'adversaire du Saint-Viateur. Le Charbonneau rencontrera le Brittany Shoe dans la partie finale.

Le Saint-Viateur et la Sainte-Hélène sont les deux seuls clubs de l'an dernier.

Maire de St-Boniface

Winnipeg, 19. (S. P. C.) — M. Frank R. Dause a été proclamé élu maire de Saint-Boniface par une majorité de six voix sur son adversaire, M. G. C. Maclean.

Les Maroons reçoivent les Américains

Les Maroons recevront ce soir la visite des Américains, de New-York, et après leur victoire sur les Sénateurs d'Ottawa, les hommes du gérant Eddie Gerard sont confiants de remporter la palme contre les protégés de Bill Dwyer et le Montréal fera son possible ce soir pour vaincre ses adversaires. De leur côté les Américains ont causé une grande surprise jeudi soir dernier en mettant fin à la série de victoires des Bruins alors que les hommes de Bullet Joe Simpson ont vaincu le club Boston par un résultat de 4 à 2 et comme les gars de New-York sont bien déterminés à livrer un rude assaut aux Maroons les fervents du sport amateur national canadien qui se rendront au Forum ce soir seront témoins d'une belle lutte.

Les Américains, apparemment améliorés à l'avant, seront quelque peu affaiblis à l'arrière-garde par une blessure subie par Red Dutton, qui a une poutre fracturée. Red, un ancien joueur du Maroon, ne combat jamais plus fort que lorsqu'il a Montréal comme ennemi.

Il leur reste encore Vernon Ayres, solide comme un roc, le vétéran Bill Brydget et l'incomparable Roy Worters dans les buts. Assez de force défensive pour donner un cauchemar au meilleur compteur.

Baldy Northcott qui bat la marche aux compteurs des deux sections avec quatre buts à son actif, aura fort à faire pour augmenter son total.

Les Maroons ont légèrement changé de physionomie depuis leur joute d'ouverture. Mickey Blake et Bill Phillips congédiés, ils ont engagé Archie Wilcox dont les services sont priés à l'arrière-garde. Marvin Wentworth rétabli, sera lui aussi à sa position.

Dans l'autre joute au programme de ce soir dans la ligue Nationale, les Sénateurs reçoivent la visite des Ailes-Rouges de Detroit et une victoire pour ces derniers leur assurera la première position de la section américaine.

Demain soir, les Habitants de Newy Lalonde seront aux prises avec les Eperviers Noirs de Chicago et le Canadien espère pouvoir remporter une nouvelle victoire.

Les amateurs de New-York assisteront demain, à un rude duel alors que les Leafs, de Toronto, iront rendre visite aux Rangers au Madison Square Garden.

Les arbitres sous le harnais ce soir et demain sont: Ici, Smeaton et Duncan; à Ottawa: Cleghorn et Mallison; à New-York: Goodman et Daignault; à Chicago: Rodden et Cameron.

L'alignement dans la partie de ce soir au Forum sera le suivant:

MAROOONS AMERICAINS

1 Walsh but Worters 1
2 Conacher défense Dutton 2
3 Wentworth défense Ayres 5
7 Smith centre Himes 7
4 Ward aile Martin 8
5 Northcott aile McVeigh 6

Subs. Maroons: 6 Plaxton; 8 Trotter; 9 Brydson; 10 Haynes; 11 Gallagher; 14 Duguid; 15 Robinson; 17 Wilcox.

Subs. Américains: 4 Brydget; 5 Dutkowski; 9 Filmore; 10 Convey; 11 Sheppard; 12 Patterson; 14 Keatgin; 15 Wasnie; 16 Thornsteinson.

Arbitres: Smeaton et Duncan.

Programme intéressant pour lundi

D'excellentes préliminaires sont inscrites au programme de lundi soir au marché Saint-Jacques, dans la magnifique salle qui attire des foules de plus en plus considérables. Mais qui verrons-nous? Quatre excellents lutteurs montrealais dans les personnes de Paul Gaudette et Jean Lagacé, et Roger Sauvageau contre Willie Bourque, et de deux autres que nous réservons comme surprise pour lundi. On ne dira pas que l'on ne fournit pas au public l'occasion d'applaudir les meilleurs lutteurs locaux dans les séances du lundi au marché Saint-Jacques, surtout quand on voit au programme des autres numéros J.-B. Paradis, de Montréal, Donald Stockton, de Verdun, et Maurice Litchford, également de Verdun. Ces derniers rencontreront respectivement Bull Curry, de Hartford, en trente minutes ou une chute, Jack Olsen, de Washington, en 45 minutes ou une chute, et Mike Mephisto, en deux chutes dans trois à finir.

Voilà certes, un programme qui ne manquera pas d'attirer une foule considérable au marché lundi, soit en même temps que des félicitations au promoteur Ray Lamontagne. C'est, en effet, un fait que la population montrealaise aime bien à voir les lutteurs étrangers, mais elle aime encore mieux voir comme adversaires des Montrealais, surtout quand ces derniers sont des hommes de valeur comme ceux au programme de lundi. C'est là un point où le promoteur Lamontagne a un véritable avantage sur les autres. Il suffit qu'on l'encourage, comme on l'a fait jusqu'ici, pour qu'il continue.

La finale entre le fameux Mephisto, qu'on a surnommé avec raison le "diable rouge" et Litchford a provoqué maints commentaires chez les amateurs depuis que l'on a annoncé la chose. Litchford vient de faire lutte nulle contre le brutal Bruno. Il sera intéressant de la voir à l'oeuvre contre le redoutable Mephisto qui a l'intention de continuer de prouver son droit au championnat de sa classe. Mephisto a fait excellente impression lors de sa première visite ici, et il n'y a pas de doute qu'il voudra continuer sa popularité dans la métropole du Canada.

Donald Stockton, de Verdun, qui a fait ses débuts professionnels contre Bruno, il y a quinze jours, est de nouveau au programme, cette fois contre le lutteur scientifique qu'est Jack Olsen. Dans cette rencontre, Donald aura plus l'occasion de démontrer sa valeur qu'il l'a eue jusqu'ici. Il a acquis trois fois le titre de champion du Canada lors des épreuves finales pour les Jeux olympiques.

La rencontre spéciale entre Bull Curry et Paradis suscite déjà un grand intérêt. Pendant trente minutes ou une chute, on verra le brutal Curry contre Paradis, qui entend bien lui répondre de belle façon.

Qu'on se souvienne que l'on a élevé les sièges de façon à permettre une excellente vue de partout, au "petit marché", lundi.

La séance au gymnase Gascon

Dans une nouvelle au sujet d'une séance de lutte et de boxe pour écoliers, au gymnase Gascon, le communiqué ajoutait que les pensionnaires de l'Orphelinat Saint-Arsène étaient admis gratuitement. La direction de l'Orphelinat nous prie d'annoncer qu'elle n'a pas été invitée et qu'au surplus, elle aurait ignoré une pareille invitation.

Le London a triomphé du Syracuse

London, 19. — En enregistrant deux points dans la période supplémentaire les Tecumsehs de London ont triomphé des Stars de Syracuse par un résultat de 3 à 1 dans une partie des séries de la ligue internationale, disputée en cette ville hier soir.

Deux mille personnes ont été témoins de cette joute qui fut sans contredit la plus rapide, la plus intéressante et la plus contestée disputée ici depuis le commencement de la saison.

Grâce à cette victoire, les Tecumsehs ont pu maintenir leur record intact pour la saison car depuis l'inauguration des séries, les locaux n'ont subi aucune défaite. Les Tecumsehs ont mis trois victoires à leur crédit et ont fait partie nulle.

Alignement des équipes:
Syracuse: Grant, bui, Sturt, Savage, déf. Holway, Robertson, déf. Pettinger, Fiedler, centre, Martin, avant, Gillie, Downie, avant, Gregg.
Subs. Syracuse: Teasdale, Thoms, Boll, Adams, Sands, Miller, Marple.
Subs. London: Fraser, Carrigan, Neville, Quenneville, Dalker.
Arbitre: Mickey Ion.
Première période
Pas de point.
Punitions: Miller, Neville, Robertson.
Deuxième période
Punitions: Martin, Teasdale, Savage, Downie, Holway, Hicks, Neville, Quenneville majeure.
Troisième période
Punition: Miller, Thoms, Savage, Downie, Holway majeure.
Période supplémentaire
1.—London, Carrigan 5.00
Punitions: Martin, Teasdale, Savage, Downie, Holway, Hicks, Neville, Quenneville majeure.
2.—Syracuse, Markle 1.00
Punition: Miller, Thoms, Savage, Downie, Holway majeure.
3.—London, Pettinger 1.00
4.—London, Neville 9.00
Punition: Savage.

Les parties de fin de semaine

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Américains à Maroons.
Detroit à Ottawa.
LIGUE INTERNATIONALE
Windsor à Buffalo.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Philadelphie à Springfield.
Providence à Boston.
DEMAIN APRES-MIDI
LIGUE MONT-ROYAL
U. de Montréal vs Verdun.
Champêtre vs St-François.
DEMAIN SOIR
LIGUE NATIONALE
Canadien à Chicago.
Toronto à Rangers.
LIGUE CANADO-AMERICAINE
Boston à New Haven.
LIGUE INTERNATIONALE
Windsor à Syracuse.
Buffalo à Cleveland.
London à Detroit.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE				
Section canadienne				
	G.	P.	N.	C. P.
Toronto	1	1	6	6
Américain	1	1	7	9
Canadien	1	1	0	4
Maroons	1	2	0	8
Ottawa	1	0	1	2
Section américaine				
Boston	2	1	10	7
Detroit	2	1	0	4
Chicago	1	1	5	3
Rangers	1	1	0	6
LIGUE INTERNATIONALE				
London	3	0	11	5
Windsor	1	1	1	7
Syracuse	1	0	1	0
Cleveland	0	1	2	11
Buffalo	1	2	0	4
Detroit	1	2	0	4

Primo Carnera est vainqueur

New-York, 19. — Deux gros poids lourds se sont fait la lutte hier soir au Madison Square Garden, alors que Primo Carnera était aux prises avec Jose Santa dans un assaut pour le championnat extralourd. Le géant italien a remporté la victoire en obtenant un "knock-out" technique à la sixième ronde.

L'Italien, apportant ses 270 livres et demie dans l'arène pour l'amusement des spectateurs, et le Portugais, concédant du poids, mais avec un avantage de taille, ont tonné et sauté dans l'arène, à l'accompagnement de nuages de résine; les planches ont craqué l'arène a menacé ruine sous leur poids, mais, finalement, c'est Santa qui a cédé le premier à la fatigue et aux coups.

Dans le second, dans le troisième et finalement dans le sixième, Santa est tombé au plancher avec le bruit d'un chêne, les deux premières fois pour y rester huit secondes, la troisième neuf.

Quand la dernière fois, il a relevé son corps géant et l'a replacé sur des pieds qui paraissaient chaussés de skis, l'arbitre Jed Gahan a saisi un avant-bras de la grosseur d'un rail de chemin de fer et l'a éloigné du carnage.

Bien qu'il ait duré plus longtemps qu'on ne s'y attendait, le Portugais n'a pas fait figure formidable.

Ses coups avaient l'air d'être ralentis, tandis que souvent ses pieds étaient assis, contrairement à toutes les règles de la nature.

Six mille personnes à peine, probablement la plus petite foule qui ait jamais vu de si gros adversaires, ont assisté au combat.

Les Echecs

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Voici le résultat du tournoi joué à La Baule-sur-Mer, du 2 au 11 septembre dernier: Raizman, 11; Golberine et Gromer, 8½; Barthélemy, Belbeder, Duchamp et Gibaud, 7½; Gotti, 6½; Khan, 6; Silbert et Voisin, 5; Anglars, 4; de Marolles, 3½; Poliquier, 3.

CONGRES DE LA FEDERATION BRITANNIQUE

Voici le résultat du tournoi pour messieurs, joué à Londres au cours du congrès de la Fédération britannique, du 1er au 27 août: S. Khan, 8½; C. Alexander, 8; Thomas, 7; Michell, 6½; Tylor et Yates, 6; Fairhurst, 5½; Hunnam et Jackson, 5; Golomhek, 4½; F. Alexander, 2½; Saunders, 1½.

Mlle Hooke a remporté le championnat des dames avec 8 points sur un total possible de 11. M. Kolanowski a remporté le tournoi majeur avec 9 1-2 sur un total possible de 11, et Mlle Menchik s'est classée deuxième dans le même tournoi, avec 9 points.

TOURNOI DE PASADENA

Voici le classement des participants au tournoi qui a suivi les olympiques de Los Angeles: Alekhine, 8½; Kashdan, 7½; Dake, Rechevsky et H. Steiner, 6; Borochow, 5½; Bernstein, Factor, Fine et Reinfield, 5; Araiza, 3½; Finck, 3.

TOURNOI DE MEXICO

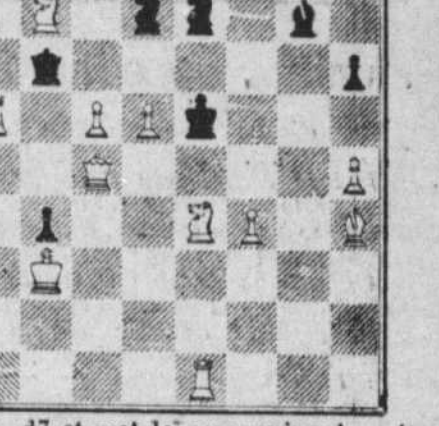
Voici le classement des primés d'un tournoi joué à Mexico, en octobre, et une partie de ce tournoi: Alekhine et Kashdan, 8½; Araiza, 6; Asain, 5½; Gonzales, 4½.

PD DEFENSE TARRASCH

Acevedo Alekhine
1. d4, Cf6; 2. e4, e6; 3. Cf3, d5; 4. Cc3, c5; 5. e3, Fc7; 6. dxc5; Fxc5; 7. cxd5, exd5; 8. Fc2, 0-0; 9. 0-0, Cc6; 10. Cb5, Cc4; 11. Fd2 Fg4; 12. Tc1, Dc7; 13. Fc3, Tad8;

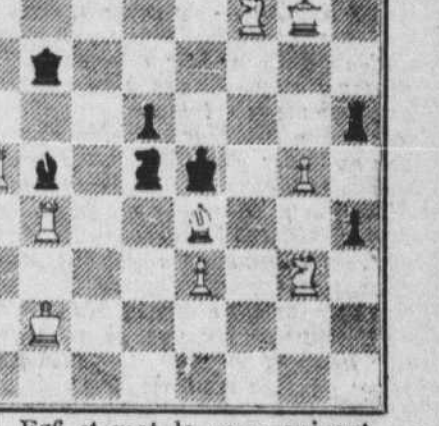
14. Cb5-d4, Tf6; 15. Fb5, Td6; 16. Da4, Tg6; 17. Fxc6, bxc6; 18. Cc1, Fxd4; 19. Dxd4, Cxc3; 20. Txc3, Fc2; 21. Ta3, Dd6; 22. Dxc7, Fxf1; 23. Rxf1, Dxb2; 24. Dd7, Tg8; 25. Fc3, Dd8; 26. Cd3, Td6; 27. Dc7, Tc6; 28. Dc5, Tg8-e8; 29. Cb4, d4; 30. Dxd4, Tc4; 31. Cxc6, Dxb2; 32. Dxc4, Txc4; 33. abandonne.

PROBLEMES W. Rybakoff



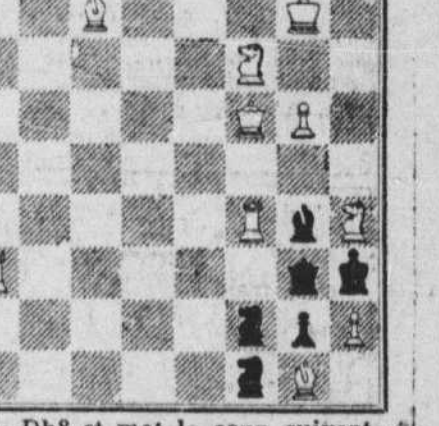
1. d7 et mat le coup suivant.

S. Schabunio



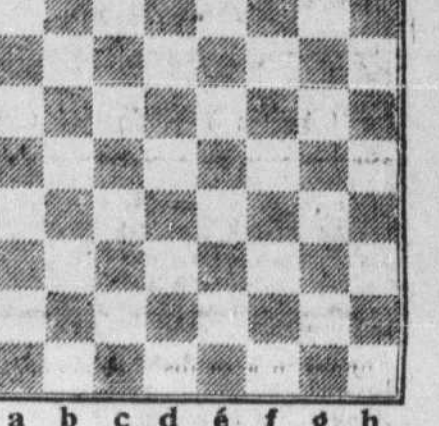
1. Fg8 et mat le coup suivant.

M. Adabascheff



1. Dh8 et mat le coup suivant.

Explication de la notation algébrique



Les colonnes sont désignées par les lettres a à h de gauche à droite en se plaçant du côté des blancs; les cases de chaque colonne sont désignées par les numéros 1 à 8 à partir des blancs, on indique les pièces par la lettre initiale de leur nom: R, roi; D, dame; F, fou; C, cavalier; T, tour; on indique le mouvement d'une pièce par l'initiale de la pièce suivie de la case d'arrivée, ex: Cf3, on indique la marche du pion simplement par la case d'arrivée, ex: e4; dans la prise par un pion on indique la colonne du départ, ex: exd5; on indique l'échec par le signe +, ex: Dxd8+; on indique le roque par le signe 0-0, et le grand roque par 0-0-0; l'échiquier doit être placé de manière à ce que chaque joueur ait une case anglaise blanche à sa droite; les blancs jouent toujours les premiers.

P. S.



MAINTENANT A PRIX REDUITS!

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

10 oz.

Autrefois \$1.15

MAINTENANT \$1.00

TAXE COMPRISE

26 oz.

Autrefois \$2.70

MAINTENANT \$2.30

TAXE COMPRISE

40 oz.

Autrefois \$3.90

MAINTENANT \$3.30

TAXE COMPRISE

DE BEAUCOUP LE MEILLEUR, A AUCUN PRIX!

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, MONTREAL

COIN DES JEUNES

Amis... ou ennemis

Nous disons toujours : "Nos amis les livres"... Ils sont en effet des amis très chers, très fidèles, toujours prêts à nous instruire, à nous distraire, à nous amuser. Oui, chers amis, les livres sont nos amis en tant que nous les choisissons bien. Mais il arrive, dans le cas contraire, qu'ils peuvent devenir nos pires ennemis : c'est pourquoi je ne pourrais trop vous mettre en garde contre le mauvais choix des lectures.

Il y a des enfants malheureusement laissés trop libres et qui profitent tant bien que mal — plutôt mal que bien — de cette liberté. Il est très important, chers amis et amies du Coin, que vous ne prescriviez pas vous-mêmes à ce choix et que vous vous laissiez guider par des personnes sages, vos parents ou vos maîtres ; c'est tout votre avenir qui peut dépendre d'une mauvaise direction pour ce qui est de vos lectures : celles-ci nourrissent l'âme et l'esprit comme les aliments nourrissent le corps. Si notre alimentation corporelle manque dès l'enfance de substances aptes à nous donner force et vigueur, la santé physique peut en souffrir la vie durant et vous savez, sinon par votre expérience personnelle, du moins par celle des autres, le malheur d'une vie gâtée par une mauvaise santé.

Bien plus grave encore est le malheur — moral, celui-là — d'une âme gâtée par les mauvaises lectures. On commence, étant petit, par s'assimiler des pages illustrées plus ou moins édifiantes, aux légendes invraisemblables et sensa-

tionnelles. On en rêve parfois la nuit, tant elles sont excitantes. L'imagination se fausse peu à peu, le jugement dévie, on devient avide de sensations malsaines ; ce peut être là le commencement de toute une vie misérable et gâchée. Vous n'avez pas d'idée, chers enfants, du mal accompli dans le monde par ce poison des mauvaises lectures ; car elles constituent un véritable poison pour l'âme, le plus dangereux des poisons parce qu'il pénètre sournoisement et délicieusement à la fois.

J'ai déjà entendu affirmer que les personnes asphyxiées par le gaz se sentent "partir" d'une façon très agréable ; des gens qui ont failli être asphyxiés et qui ont échappé à la mort ont sans doute raconté leur expérience. Et bien ! je me figure que le poison des mauvaises lectures doit opérer ainsi, en laissant la victime. Ne trouvez-vous pas cela effroyablement triste, mes amis ?

Non. Il ne faut pas qu'un seul, qu'une seule de mes amis du Coin dédaigne cette question du choix des livres. Vous n'êtes pas à l'âge de faire vous-mêmes de grandes décisions, chers enfants et c'est une grave décision que de choisir le genre de lecture qui nous convient. Encore une fois, laissez agir pour vous les personnes expérimentées et ne vous laissez pas attirer par des titres sensationnels, des couleurs vives, des images attrayantes. Il y a une foule de beaux livres, illustrés ou non, écrits pour la jeunesse et de lecture absolument saine. Ceux-là seuls doivent vous attirer et vous intéresser.

L'amie LINE.

Au centre, c'est la "Nature au service de l'Art". Nous admirons des travaux de réelle stylisation artistique inspirés de l'oxalide, de l'hélianthe, de l'anémone du Canada, du lis du Canada, de la rose, du haricot, des études exécutées sur coton, soie, cuir, étain.

Puis c'est le tour de la minéralogie et de l'entomologie. Remarquons les collections des cercles Marguerite-Marie (Abuntisic), Notre-Dame-des-Victoires (Abuntisic), les collections de S. M. des Victoires, celles du Bureau des Etudes, de M. J. Daigneau, J. Bouchard, May McDonald, Marg. Gervais, G. Léonard, des cercles d'Argenteuil, Pauzé, Basile-Moreau, Laurin, de la Flore laurentienne, Notre-Dame des Anges ainsi que la collection des bois du cercle Jean-Berchmans (Abuntisic).

Un délicat souvenir est accordé à la collection de papillons de la petite Ruth Tétrault, du Pensionnat N.-D. des Anges, décédée en juillet dernier.

Les minéraux et la collection de conchyliologie provenant des environs de Bale Johan Beetz, Côté Nord, attirent plus d'un regard. Fraternisez, jeunes naturalistes du cercle Champlain, Québec, avec le cercle Basile-Moreau.

Et voici la note pédagogique intitulée : Travaux scolaires du cercle des Erables (Noviciat). Quelles relations Froebel peut-il bien avoir avec la zoologie ? Oh ! ne jugez pas trop vite ! Les tout-petits ne s'intéressent-ils pas aux animaux domestiques ? En conséquence, ils apprendront à découvrir les formes de leur corps, à écrire leurs noms avec des papiers pliés, des pois et des bâtonnets. Grands pédagogues, saluez les Jeunes Naturalistes !

Voici enfin de courtes monographies de nos oiseaux canadiens : le Chardonneret, le Plectrophane des Neiges, le Jaseur des Cèdres, le Faucon Epervier, le Geai bleu huppé du Canada, le Nyctale d'Acadie, l'Étourneau à ailes rouges, l'Hirondelle des granges, etc., qui ont donné lieu à de solides exercices de lettrage pour le cercle de la Colombie (Noviciat).

De tous ces travaux se dégage une note de gaieté, grâce à de fines silhouettes dispersées çà et là, au-dessus des herbiers, comme une page de la vie des vacances en plein air, à la campagne. Voyons les idées qu'elles expriment, les souvenirs charmants qu'elles évoquent, car elles sont bien vivantes, elles parlent beaucoup aux yeux des jeunes, ces silhouettes :

La Cueillette des fleurs — En soufflant les pissenlits — Au bois, pour l'herborisation — Écoutez les oiseaux — le petit lapin — J'ai trouvé de beaux champignons — Bébé et les petites colombes — La pêche à la ligne — La petite bouquetière — La ronde des guillemots — En route pour la pêche — Le petit jardin scolaire — Le beau Minet — L'enfant et les papillons — L'examen des spécimens à la loupe.

Voilà comment se sont amusées les élèves de Sainte-Croix, en s'installant, à l'Ecole de la Route, au grand air de la campagne. J'ai même pu dire que les cercles du pensionnat Notre-Dame des Anges avaient chacun leur petit jardin qu'elles cultivaient avec un soin fervent. Les concurrentes méritent les plus grandes félicitations pour le superbe travail qu'elles ont accompli. Elles ont employé avec succès le moyen de rester jeunes et heureuses longtemps. C'est d'ailleurs toute une impression de jeunesse qui se dégage de leur exposition. Elles réalisent pleinement leur appellation de *Jeunes Naturalistes* et leur devise :

"Voyez les lis des champs !" C'est à dessein que j'ai semblé l'ignorer dans l'inspection de l'exposition, c'est par elle que je tiens à terminer cette excursion. Elle est bien à la place d'honneur, en entrant, au-dessous du monogramme doré des C. J. N. et des "Lilium canadiens" gracieusement posés tout près, de chaque côté. Ils forment un rappel harmonieux de la magnifique gerbe de lis du Canada qui entoure l'herbier du Bureau des Etudes, avec la collection complète des articles du *Devoir* publiés cette année et les comptes rendus de toutes les réunions des C. J. N. des Religieuses de Sainte-Croix.

FR. ADRIEN, G.S.C.

Pour l'enseignement des sciences

Une idée des plus heureuses vient d'être réalisée par l'Institut des Sœurs-Muets de Montréal. En vue de favoriser l'enseignement de l'Entomologie, le Rv. Fr. Crête a conçu l'ingénieuse idée de grouper en une boîte un certain nombre d'insectes caractéristiques. Nous croyons qu'il y aura là un précieux auxiliaire soit pour les professeurs de sciences, soit pour les directeurs de Cercles. Pour tout arrangement, chacun pourrait communiquer directement avec le R. Fr. Crête, à l'Institut des Sœurs-Muets, boulevard Saint-Laurent, Montréal.

Une boîte-spécimen a été envoyée à la Commission des Cercles qui a chargé M. Gustave Chagnon, chef du Service d'Entomologie, de faire rapport. De bonne grâce, M. Chagnon s'est rendu au désir de la Commission, et voici son rapport :

Les collections d'insectes offertes aux Jeunes Naturalistes des Cercles par l'Institut des Sœurs-Muets, moyennant la modeste somme de trois dollars chacune, sont composées d'espèces donnant une excellente représentation des principaux ordres : Orthoptères, Névroptères, Diptères, Hyménoptères, Coleoptères et Lépidoptères. Les espèces, au nombre de soixante environ et d'une centaine d'individus dans chaque collection, sont classées avec soin dans leur ordre respectif et portent une étiquette donnant le nom spécifique. Les boîtes sont très solides, faites

de bois en entier, vernies, à fermeture hermétique et le dessus vitré ; leurs dimensions sont de 12 x 15 pouces.

Nous recommandons ces petites collections à nos débutants. Elles leur feront connaître au premier instant les caractères généraux qui séparent les ordres, ce qui est le premier pas vers une étude plus approfondie de nos insectes.

G. C.

La Vie des cercles

Nos conseils

Cercle : Notre-Dame-des-Anges, C.N.J. : Directrice : S. Marie de Xavier ; présidente : Jeanne Léonard ; vice-présidente : Françoise Taiton ; secrétaire : Lucienne Le Duc ; autres officières : Marie Beaulieu, Marie Alice Pineau.

Cercle Notre-Dame-des-Champs, C.N.J. : directrice : Marie-Anne-Imelda, s.s.a. ; présidente : Yvette Gauthier ; vice-présidente : Germaine Forget ; secrétaire : Germaine Boissonneault ; autres officières : Jeanne Préfontaine, Madeleine Caron.

Cercle Notre-Dame-des-Lys C.N.J. : directrice : S. Marie-Claire-Yvonne ; présidente : Jeanne Marcoux ; vice-présidente : Marie-Pauline Tessier ; secrétaire : Berthe Simard.

Cercle Notre-Dame-des-Prés C.N.J. : directrice : S. de Ste-Anne ; président : Jules Dubéau ; vice-président : Jean Roch ; secrétaire : Roméo Boutin ; autres officiers : Lucien Dauphin, Lucien Maréchal.

Cercle Notre-Dame-des-Victoires, C.J.N. : directrice : S. Marie de S. Philippe de Jésus ; présidente : Jeanne Marguerite S.-Pierre ; vice-présidente : Mariette Aquin ; secrétaire : Fernande Drouin ; autre officière : Madeleine Cadieux.

Cercle Notre-Dame-du-Très-Sacrement, C. N. J. : directrice : S. Marie de S. Madeleine de Béthanie ; présidente : Marguerite Boissvert ; vice-présidente : Jeannette Desmarais ; secrétaire : Marcelle Laberge ; autres officiers : Hortense Robert, Simone Quesnel.

La liste ci-dessus continue une série commencée depuis plusieurs semaines. Elle passe en revue tous les "Cercles" dont le nom, la localité, etc., avaient été désignés dans le temps aux lecteurs. Nous complions ainsi une lacune, à savoir la composition des Conseils de nos "Conseils". Grâce à la liste officielle qui se publie en ce moment, nous n'aurons pas à changer notre alure.

Boîte aux questions

Q. — Seriez-vous assez bon de me dire le nom de cet arbuste que je viens de découvrir près de mon maison de campagne. — (Mlle A. R., Montréal).

R. — C'est le Staphylir (Staphylea trifolia). Vous avez remarqué les énormes fruits vésiculeux de plus d'un pouce de longueur et presque aussi larges, où les graines sont libres et bruisent sous chaque souffle de vent. Cet arbuste ne se rencontre chez nous que dans l'Ouest de la Province, et il y est même plutôt rare. C'est la seule espèce québécoise de la famille des Staphyléacées.

F. M.-V.

Exposition au collège de Saint-Laurent

Ceux qui visiteront l'exposition du Collège de Saint-Laurent l'an dernier attendent la répétition de cet événement cette année, car ce spectacle est de ceux dont on ne se lasse pas. On nous informe qu'une exposition semblable s'ouvrira dans la spacieuse salle du collège, le 23 de ce mois, et qu'elle restera ouverte au public durant quelques jours. Là aussi seront groupés les exhibits envoyés par plusieurs cercles que dirigent les religieux de Sainte-Croix.

L'inauguration se fera à 8 heures p.m. Il y aura conférence par M. l'abbé Laverdière, de Québec.

GRAPHOLOGIE AU "DEVOIR"

Yves des Muquets. — L'imagination est vive et nuit à la sûreté du jugement, par les exagérations et les illusions qu'elle entretient et qui l'aveuglent sur les réalités de la vie.

Elle est sensible, affectueuse, sincère et délicate.

L'activité est courageuse et la volonté est vive, ferme et autoritaire. Ses idées sont arrêtées et elle est portée à contredire et à discuter vivement.

Pas très pratique ni économe encore, mais tendance à le devenir s'y elle s'y applique. Peu d'ordre, aucun souci du détail.

Jeune, rêveuse et un peu chimérique. De l'orgueil, de la confiance en soi et de l'assurance, mais peu de vanité et aucune coquetterie. Malgré cette assurance, elle a des accès de timidité qui l'ennuient beaucoup.

Mariette. — Il faut attendre votre tour. Le coût d'une étude envoyée de suite et directement est de un dollar.

Jeannette (Ste-G.) — Délicate et gentiment idéaliste, elle est naïve, jeune et sans expérience. L'esprit est assommoir et un peu routinier et ses idées reflètent beaucoup celles de son entourage.

Elle est bonne, généreuse, active, et elle apprendra sûrement à se débarrasser pour le moment, elle le rêve plus qu'elle ne le pratique.

L'activité est égale, routinière et persévérante. Elle n'a pas beaucoup d'initiative mais elle suit consciencieusement une direction.

La volonté est vive, active, souple, facilement influencée. Plus faite pour obéir que pour commander.

Petites vivacités impatientes, ca-

LE PERE NOEL

Venez lui demander ce que vous désirez comme étrennes... il remet à chacun une belle bonbonnière. Heures : 10h. 30 à midi et 2h. à 5h. p.m.

Entrée... .05

AU sous-sol (Dumontigny)

La fée des étoiles

Vous l'aimerez en la voyant tant elle est douce et bonne... Elle vous donnera une grosse boîte-surprise. Heures : 9h. à 11h. 30 a.m. et 1h. à 5h. p.m.

Entrée... .25



DUPUIS

Vente par tout le magasin Lessiveuses PREMIER électriques

Il n'y a pas encore de une lessiveuse de cette qualité offerte à un tel bas prix et à des conditions aussi avantageuses.

Nous avons fait fabriquer cette lessiveuse spécialement pour nous par l'une des fabriques canadiennes les plus connues, et nous sommes fiers, avec raison, du résultat. C'est une machine qui fait honneur à l'industrie canadienne et qui est digne d'entrer dans les meilleures demeures canadiennes.



Elle est du type gyrotaire avec cuve en porcelaine d'un beau fini vert pâle ; compacte et de lignes modernes.

2.50 comptant et 12 paiements de 5.00 chacun

Elle lave aussi vite, aussi bien et elle est aussi économique que n'importe quelle lessiveuse sur le marché aujourd'hui. Nous offrons la PREMIER à nos clients avec l'assurance de leur donner la meilleure valeur possible pour leur argent.

Voici une bonne suggestion aux maris : Donnez une bonne PREMIER en cadeau à votre épouse. Achetez-la maintenant et nous la livrerons à Noël ou au jour de l'an.

Nos employés se sont montrés tellement enthousiasmés au sujet de cette machine que nous avons permis à chaque membre de notre personnel de vendre la PREMIER.

Donnez votre commande à n'importe quel employé de Dupuis Frères ou téléphonez Plateau 5151 — Local 317

Prix au comptant 57.50

Dupuis Frères

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, v.-p. et dir. géral. Armand Dupuis, sec.-trés.

Ottawa \$2.00 aller et retour

SAMEDI, 26 NOVEMBRE

Dép., Montréal... 2.00 p.m. 4.05 p.m. 7.05 p.m. (Gare Bonaventure)

Arr., Ottawa... 5.00 p.m. 7.20 p.m. 9.20 p.m.

Retour, dimanche, 27 novembre

Dép., Ottawa... 8.25 a.m. 3.30 p.m. 7.25 p.m. 8.30 p.m.

Arr., Montréal... 11.40 a.m. 6.00 p.m. 10.40 p.m. 11.40 p.m.

Aussil lundi, 28 novembre, par les trains réguliers partant d'Ottawa à 8.25 a.m., 3.30 p.m. et 6.00 p.m.

Prix Spéciaux au Château Laurier. Visitez vos parents et vos amis à Ottawa. Allez voir le Parlement, le musée Victoria et la Galerie Nationale. Joute de hockey samedi soir, le 26 novembre. Ottawa Senators-Boston Bruins.

Admission aux voitures de première seulement. Demi-place pour enfants de 6 à 12 ans. Aucun enregistrement de bagages.

Renseignements complémentaires au bureau des billets, 224, rue Saint-Jacques, MARQUETTE 1751. M-156-P

CANADIEN NATIONAL

colère, tenace, elle ne se laisse pas mener, et elle n'est pas aimable avec ceux qui essaient de la commander. Très franche, naïve, elle dit trop ce qu'elle pense et elle a souvent l'occasion de le regretter. Elle aime à parler et ne s'en prive pas. Jean DESHAYES

Avis à ceux qui voyagent

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones HARBOR 1241.

Office du dimanche

LE DIMANCHE, 20 NOVEMBRE XXVIIe et dernier Dim. après la Pentecôte, Semid. (vert). Messe : *Crucifixus* (au 24e dim), avec *Gl. et Cr.* ; 2e or. M. 4e m. ; préf. de la Trinité. — Aux Vêpres du dim. (XXIV) : *dox. Qui tollis* ; mêm. de la Présentation (ant. propre Beata) et de saint Félix de Valois C. (II Vp).

Avez-vous besoin de bons livres ? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone : HARBOR 1241).

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE de JEAN DESHAYES

— AU — "DEVOIR"

Samedi, 19 novembre 1932. Bon pour 2 semaines. Un coupon valant 25 sous en timbre-poste doit accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie. Adresses : Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Coupon graphologique